

PÉTROLE

L'Opep+ augmente sa production

L'Algérie et sept autres pays membres de l'Opep+ ont décidé, hier, d'ajuster volontairement leur production pétrolière en injectant 206.000 barils supplémentaires par jour sur le marché à partir du mois d'avril prochain. Une décision prise dans un contexte géopolitique particulièrement tendu au Moyen-Orient, marqué par la guerre en Iran et les risques pesant sur les routes d'acheminement du brut. P 3



ALLIANCE ASSURANCES **Hausse de 8,3 % de son chiffre d'affaires en 2025**

Alliance Assurances a rendu publics ses indicateurs financiers provisoires pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, affichant une croissance soutenue de son activité et de sa rentabilité, dans un contexte de transformation du marché des assurances.

P 2

MENACE DES CRIQUETS DANS LE SUD-OUEST **L'Algérie renforce son dispositif antiacridien**

Face au risque de résurgence du criquet pèlerin dans les régions sahariennes, le gouvernement algérien intensifie ses mesures de prévention et de lutte. Le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé samedi une réunion interministérielle consacrée à l'évaluation du plan d'action national visant à contenir toute propagation éventuelle du criquet dans certaines wilayas du sud-ouest du pays.

P 3

PASSER LE RAMADHAN AU PAYS

Un choix pour de nombreux membres de la communauté nationale établie à l'étranger

De nombreux membres de la communauté nationale établie à l'étranger choisissent de passer le Ramadhan dans leur pays natal, auprès de leurs proches et de leurs familles, pour profiter de l'atmosphère spirituelle et des coutumes et traditions qui caractérisent ce mois sacré, dans une ambiance qui renforce les liens familiaux et apaise la nostalgie de l'exil.

P 5

VIGNETTES AUTOMOBILES POUR 2026
**La vente lancée et s'étalera
jusqu'au 31 mai** P 2

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
DU CONTINENT AFRICAIN
**L'AFREC souligne le rôle que
peut jouer l'Algérie** P 3

RAMADHAN 2026/MARCHÉS
DE PROXIMITÉ SOLIDAIRES
**Participation de plus
de 1000 familles et femmes
productrices** P 4

ALLIANCE ASSURANCES
Hausse de 8,3 % de son chiffre d'affaires en 2025

Par Z.R.

Alliance Assurances a rendu publics ses indicateurs financiers provisoires pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, affichant une croissance soutenue de son activité et de sa rentabilité, dans un contexte de transformation du marché des assurances.

Conformément au nouveau cadre réglementaire instauré par la Commission d'Organisation pour le Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), la compagnie a communiqué de manière anticipée ses principaux agrégats financiers, réaffirmant son engagement en matière de transparence et de gouvernance.

Selon les données provisoires, le chiffre d'affaires d'Alliance Assurances s'est établi à 6 777,63 millions de dinars (DZD) en 2025, contre 6 258,23 millions de dinars en 2024 (chiffre définitif), soit une hausse de 8,3 %. Cette performance traduit la dynamique commerciale de la société dans un marché en pleine mutation, marqué par une concurrence accrue et une évolution des besoins des assurés. « Au terme de l'année 2025, Alliance Assurances confirme la solidité de son modèle économique dans un marché en pleine mutation », lit-on dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction.

La compagnie a également enregistré une rentabilité en nette amélioration, avec une progression de 14,9 %, passant de 526,24 millions de dinars en 2024 à 603,54 millions de DA. Cette croissance plus soutenue du bénéfice par rapport au chiffre d'affaires reflète, selon la compagnie, une maîtrise rigoureuse des équilibres techniques et financiers, ainsi qu'une gestion prudente des risques. Elle témoigne également d'une confiance renouvelée des clients.

La publication anticipée de ces indicateurs s'inscrit dans la volonté d'Alliance Assurances d'adopter les meilleures pratiques en matière de communication financière.

La société a précisé que ces résultats demeurent provisoires et feront l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes avant la diffusion du rapport financier annuel complet, conformément aux exigences légales.

Le top management, à sa tête le PDG M. Hassen Khelifati, adresse ses remerciements à l'ensemble des collaborateurs et des clients pour leur contribution à ces résultats encourageants.

La compagnie demeure, ajoute-t-elle, attachée au renforcement de sa résilience et place l'inclusion financière au cœur de sa stratégie, avec pour ambition de continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires en offrant à la fois un rendement du capital attractif et une croissance soutenue des fonds propres.

Avec ces performances provisoires, Alliance Assurances confirme sa trajectoire de développement et son positionnement parmi les acteurs dynamiques du secteur des assurances en Algérie.

MENACE DES CRIQUETS DANS LE SUD-OUEST

L'Algérie renforce son dispositif antiacridien

Face au risque de résurgence du criquet pèlerin dans les régions sahariennes, le gouvernement algérien intensifie ses mesures de prévention et de lutte. Le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé samedi une réunion interministérielle consacrée à l'évaluation du plan d'action national visant à contenir toute propagation éventuelle du criquet dans certaines wilayas du sud-ouest du pays.

Par Réda Hadi

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné un renforcement permanent de la vigilance et de la préparation afin de prévenir toute menace susceptible d'affecter les cultures et les pâturages dans les zones sahariennes.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette rencontre a permis d'évaluer le niveau de préparation du dispositif national mis en place pour faire face à une éventuelle invasion acridienne.

Les walis des wilayas concernées ont pris part aux travaux par visioconférence, permettant ainsi une coordination directe entre les autorités centrales et les responsables locaux chargés de la surveillance sur le terrain.

Les discussions ont porté notamment sur l'évolution de la situation acridienne dans la région sahélo-saharienne, une zone régulièrement exposée à la formation de foyers de reproduction du criquet pèlerin.

Les autorités algériennes suivent de près les alertes et les mises à jour émises par Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui assure un suivi international de ce phénomène.

Les services techniques algériens exploitent également les capacités nationales en matière d'imagerie satellitaire afin de surveiller les conditions écologiques favorables à la reproduction du criquet, telles que les précipitations ou la présence de végétation dans certaines zones désertiques.

Lors de cette réunion, les responsables sectoriels ont présenté plusieurs exposés détaillant l'état de préparation des dispositifs de lutte sur le terrain.

Les wilayas frontalières du sud, notamment celles situées à proximité du Sahel et

des zones sahariennes limitrophes, ont été identifiées comme la première ligne de défense dans la stratégie nationale de lutte anti-acridienne.

Dans ces régions, les autorités locales ont renforcé les dispositifs de veille et de surveillance.

Des équipes spécialisées sillonnent régulièrement les zones désertiques afin de détecter rapidement la présence d'essaims ou de larves.

Cette surveillance précoce constitue un élément essentiel de la stratégie nationale, car elle permet d'intervenir avant que les criquets ne forment des essaims massifs capables de parcourir de longues distances.

Des moyens d'intervention renforcés

Le gouvernement a également mobilisé d'importants moyens d'intervention pour faire face à toute éventuelle prolifération.

Des unités terrestres équipées de pulvérisateurs et de véhicules spécialisés sont déployées dans les régions exposées.

Ces équipes sont chargées de traiter rapidement les foyers de reproduction détectés.

Par ailleurs, les capacités d'intervention aérienne ont été renforcées.

Des avions et hélicoptères sont mobilisés pour effectuer des opérations de pulvérisation dans les zones difficiles d'accès du désert.

Les moyens relevant du ministère de la Défense nationale participent également à ces opérations, notamment pour la logistique, la reconnaissance aérienne et l'appui aux équipes techniques.

Cette coordination intersectorielle permet d'assurer une réaction rapide et efficace en cas de détection d'un foyer acridien.

Les responsables gouvernementaux ont rappelé que les plans d'action actuels reposent sur l'expérience acquise lors des campagnes de lutte menées les années précédentes.

L'an der-

nier, les dispositifs mis en place avaient permis de contenir efficacement les foyers détectés dans certaines régions sahariennes.

Grâce à l'intervention rapide des équipes spécialisées et à la mobilisation de moyens aériens, les autorités avaient réussi à limiter la propagation des criquets avant qu'ils ne menacent les zones agricoles.

Cette expérience a permis d'améliorer les méthodes d'intervention, notamment en matière de coordination entre les différents secteurs concernés : agriculture, défense, intérieur et recherche scientifique.

Le criquet pèlerin est considéré comme l'un des insectes ravageurs les plus dangereux pour l'agriculture.

Les essaims peuvent parcourir des centaines de kilomètres en quelques jours et détruire en peu de temps d'importantes superficies de cultures et de pâturages.

Dans les régions sahariennes et sahéliennes, où les conditions climatiques peuvent parfois favoriser leur reproduction, la vigilance reste donc permanente.

Pour l'Algérie, la lutte contre ce phénomène revêt une importance stratégique, notamment dans le contexte des efforts engagés pour renforcer la sécurité alimentaire et développer l'agriculture dans les zones du Sud.

Au fil des années, l'Algérie a mis en place un système de surveillance et de prévention considéré comme l'un des plus structurés de la région.

Ce dispositif repose sur plusieurs piliers : la surveillance permanente des zones à risque, la formation d'équipes spécialisées, la constitution de stocks de pesticides et la mobilisation rapide des moyens logistiques et aériens.

Les autorités travaillent également en coopération avec les pays voisins et les organisations internationales afin d'échanger des informations sur l'évolution de la situation acridienne dans l'ensemble de la région sahélo-saharienne.

VIGNETTES AUTOMOBILES POUR 2026

La vente lancée et s'étalera jusqu'au 31 mai

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé que l'acquittement des vignettes automobiles 2026 débute ce dimanche et prendra fin exceptionnellement le dimanche 31 mai prochain, au lieu du 31 mars.

Selon la même source, les vignettes automobiles ne seront disponibles sous format papier aux guichets des recettes des impôts et aux bureaux d'Algérie Poste, qu'à partir du 1er avril prochain.

En attendant, il sera possible "d'acquitter la vignette automobile en ligne, 7j/7j et 24h/24h, à partir du 1er mars et ce jusqu'au 31 mai 2026, sur la plateforme numérique +Qassimatouka+, dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou EDAHABIA".

Cette plateforme est accessible sur le site web

qassimatouka.mf.gov.dz.

La vignette automobile acquise en ligne "n'est pas concernée par l'obligation d'apposition sur le pare-brise du véhicule. Toutefois, elle doit être présentée (Format dématérialisée ou papier) lors d'un contrôle routier de la vignette", souligne la DGI, ajoutant qu'en cas de destruction, de perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci peut faire l'objet d'une réédition sans paiement d'aucun droit.

Aucun changement n'est intervenu dans le cadre de la Loi de Finances pour l'année 2026 concernant le tarif de la vignette automobile.

En revanche la LF 2026 introduit l'assujettissement à la vignette automobile des véhicules équipés d'une carburation au GPL tandis qu'elle exempt de la vignette automobile les véhicules électriques et/ou hybrides.

"Pour éviter tout éventuel désagrément, les

propriétaires des véhicules sont invités à accomplir cette obligation légale, sans attendre l'approche de la fin de la période indiquée plus haut", appelle le communiqué, invitant les propriétaires des véhicules à la nécessité de s'assurer, avant leur acquisition, du tarif légal des vignettes applicables à leurs véhicules.

Pour les véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids Total en Charge (PTC).

S'agissant des propriétaires de véhicules munis de la carte provisoire de circulation (carte jaune), la DGI rappelle que celle-ci tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise).

Par conséquent, les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquitter de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national.

R.E.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PÉTROLE

L'Opep+ augmente sa production

L'Algérie et sept autres pays membres de l'Opep+ ont décidé, hier, d'ajuster volontairement leur production pétrolière en injectant 206.000 barils supplémentaires par jour sur le marché à partir du mois d'avril prochain. Une décision prise dans un contexte géopolitique particulièrement tendu au Moyen-Orient, marqué par la guerre en Iran et les risques pesant sur les routes d'acheminement du brut.

Par Zahir R/Agence

La mesure a été prise lors d'une réunion ministérielle de coordination, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) mettant en œuvre des réductions volontaires de production, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a pris part à cette rencontre. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines, cette décision intervient à l'issue d'un « échange approfondi et constructif sur les perspectives à court terme du marché pétrolier international », dans un environnement économique encore empreint d'incertitudes mais affichant des signes d'amélioration graduelle. Les ministres ont relevé que la modération actuelle de la demande, liée principalement à des facteurs saisonniers, devrait progressivement s'atténuer, ouvrant la voie à un raffermissement de la consommation dans les prochains mois. Les participants ont réaffirmé, à cette occasion, leur engagement à maintenir des consultations régulières et à agir de manière responsable, coordonnée et proactive, en vue de préserver la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international, ajoute la même source.

Une hausse de 6.000 barils/jour pour l'Algérie

Pour l'Algérie, cet ajustement se traduira par une augmentation de 6.000 barils par jour à compter d'avril, portant sa produc-

tion quotidienne à 977.000 barils, a précisé la même source. Pour l'Algérie, cette décision traduit une volonté de contribuer à la stabilité du marché tout en défendant ses intérêts énergétiques dans un environnement mondial marqué par de fortes incertitudes. De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a souligné, dans un communiqué publié sur son site web, que cette décision tient compte « des perspectives économiques mondiales stables et des fondamentaux de marché solides », reflétés notamment par des niveaux de stocks pétroliers relativement faibles. Il s'agit, à travers cet ajustement, de reprendre le plan de retour progressif aux niveaux de production antérieurs aux réductions volontaires, entamé en avril 2025 puis suspendu au premier trimestre 2026. L'organisation a précisé toutefois que les réductions pourront être rétablies « partiellement ou intégralement » en fonction de l'évolution du marché, les huit pays conservant « une pleine flexibilité » pour accroître, suspendre ou annuler la suppression progressive des ajustements. Les participants ont également estimé que cette mesure offrira l'opportunité d'accélérer les compensations liées aux dépassements antérieurs de quotas. Une nouvelle réunion est prévue le 5 avril prochain afin d'examiner les conditions du marché, la conformité et les mécanismes de compensation.

Un signal fort dans un contexte de tensions régionales

Cette hausse de production, supérieure aux 137.000 barils par jour anticipés par les experts, intervient alors que la guerre en Iran déstabilise le Moyen-Orient. Si le communiqué officiel ne mentionne pas

directement la situation iranienne, le contexte géopolitique pèse lourdement sur les marchés. Le transport maritime via le détroit d'Ormuz, par lequel transite environ 20 % de la consommation mondiale de pétrole, est particulièrement menacé. L'Iran a annoncé à l'Union européenne la fermeture « de facto » de ce passage stratégique, alimentant les craintes d'un choc d'approvisionnement. Le baril de Brent, référence internationale, évoluait déjà au-dessus de 72 dollars avant même l'intensification du conflit, intégrant une prime de risque géopolitique croissante. Plusieurs analystes estiment que les prix pourraient grimper fortement à l'ouverture des marchés, certains évoquant même un scénario au-delà de 120 dollars en cas d'embarquement régional durable. Il s'échangeait dimanche entre 8 % et 10 % plus cher, autour de 80 dollars le baril sur le marché de gré à gré, selon des traders. Pour Jorge Leon, analyste chez Rystad Energy, l'augmentation décidée par l'Opep+ constitue « un signal, pas une solution ». « Si le pétrole ne peut pas transiter par Ormuz, 206.000 barils supplémentaires par jour font très peu pour détendre

le marché », estime-t-il, soulignant que la logistique et les risques de transit pèsent davantage que les objectifs de production à court terme. «Des infrastructures alternatives au Moyen-Orient peuvent être utilisées pour contourner les flux transitant par le détroit, mais l'impact net demeure une perte effective de 8 à 10 millions de barils d'offre de pétrole brut», ajoute-t-il. Au-delà de la stabilisation des prix, cette décision s'inscrit aussi dans une stratégie de reconquête de parts de marché face à la concurrence des États-Unis, du Canada, du Brésil ou encore du Guyana. Toutefois, les marges de manœuvre restent inégales au sein du groupe. Selon les analystes, seuls l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis disposent de capacités significatives d'augmentation rapide de production, suivis dans une moindre mesure par le Koweït et l'Irak. Dans ce contexte volatil, les huit pays de l'Opep+ réaffirment leur engagement à maintenir des consultations régulières et à agir de manière coordonnée et proactive pour préserver l'équilibre du marché pétrolier international.

ESCALADE MILITAIRE DANS LE GOLFE Réunion extraordinaire lundi de l'AIEA

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) tiendra, lundi, une réunion extraordinaire, à la demande de la Russie, suite à l'escalade militaire dans le Golfe. La mission permanente de la Russie a demandé à convoquer "une session spéciale du Conseil des gouverneurs de l'AIEA sur des questions liées aux frappes des Etats Unis et de (l'entité sioniste) contre le territoire de la République islamique d'Iran", indique un communiqué de l'AIEA. Le représentant permanent de la Russie auprès des organisations internationales à Vienne, Mikhaïl Oulianov, a confirmé cette requête sur les réseaux sociaux. Plus tôt samedi, la représentation iranienne de l'ONU avait adressé la même demande par lettre au directeur de cette agence basée à Vienne, Raphael Grossi. Cette réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs, qui représente 35 pays, précédera une session ordinaire déjà prévue, précise le communiqué. Samedi, l'AIEA a appelé à la "retenue" afin d'"éviter tout risque pour la sécurité nucléaire des populations" au Moyen-Orient.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

L'AFREC souligne le rôle que peut jouer l'Algérie

Le Directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a souligné le rôle que peut jouer l'Algérie en faveur de la sécurité énergétique du continent grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitieux programmes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique stratégique. Dans une allocution lue en son nom par le chef de la Division des systèmes d'information sur l'énergie et des statistiques de l'AFREC, Samson Nougbodohou, à l'occasion d'un Iftar, organisé samedi à Alger par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), sous le slogan "L'énergie et l'eau au service du développement", M. Rashid Ali Abdallah a précisé que "l'Algérie occupe une position stratégique dans le paysage énergétique africain". Il a ajouté que "grâce à son expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitions croissantes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique reliant l'Afrique, l'Europe

et la Méditerranée, l'Algérie peut contribuer à la sécurité énergétique du continent et au renforcement de l'intégration". Après avoir évoqué l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, qui lui a permis d'atteindre des taux de couverture importants, notamment dans le domaine de l'électricité, le Directeur exécutif de l'AFREC a souligné l'importance de la décision de nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), qui, a-t-il dit, "au-delà du pétrole et du gaz, était une décision de souveraineté, d'appropriation de la décision nationale et de transformation des ressources naturelles en outils de développement national". Par cette décision, "l'Algérie a prouvé que le courage politique et la vision stratégique sont deux éléments clés pour réaliser l'indépendance économique", a-t-il déclaré. "Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la transformation rapide du paysage énergétique mondial, les tensions géopolitiques, l'accélération de la transition énergétique, les impératifs climatiques et

le développement technologique, la question de la souveraineté énergétique reste primordiale pour l'Afrique", a-t-il soutenu. Dans une déclaration à la presse, M. Nougbodohou a expliqué que "l'Afrique a grandement besoin d'une exploitation optimale et rationnelle de ses ressources (pétrole, gaz et énergies renouvelables) afin de parvenir à des taux de couverture adaptés à ses peuples", soulignant "l'importance de coordonner les efforts et de tirer parti des expériences des pays africains ayant réussi à réaliser un progrès tangible dans ce domaine, comme l'Algérie". Pour sa part, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, les 9 et 10 mai 2026 à Alger, avec la participation de plus de 43 pays. M. Boutalbi a fait état de l'inscription, jusqu'à samedi sur la plateforme dédiée à l'événement, de près de 380 opérateurs économiques de l'étranger, précisant que le nombre total devrait atteindre 1.500 participants, avec la signature d'accords

pour un montant de 1,4 à 1,8 milliards de dollars. Cette édition couvrira tous les secteurs, notamment le domaine énergétique, compte tenu des atouts considérables dont dispose l'Algérie en la matière et qui la qualifient à jouer un rôle pivot dans ce secteur sur le continent. Cette rencontre se veut un espace d'échange et de réflexion pour "promouvoir l'investissement, réaliser le développement, renforcer la coopération et bâtir un avenir sûr et pérenne pour l'ensemble des pays du continent", a-t-il ajouté, soulignant que "grâce aux capacités, aux ressources et aux opportunités prometteuses qu'elle recèle, l'Afrique est en mesure de devenir un véritable modèle de développement durable, si elle exploite judicieusement ses capacités". Des représentants de départements ministériels, d'instances nationales et des deux chambres du Parlement ont pris part à l'Iftar, aux côtés d'experts, de spécialistes et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

APS

TIZI-OUZOU
200 millions de DA
pour la réhabilitation
du réseau
d'alimentation
en eau potable

Une enveloppe de 200 millions de DA a été mobilisée pour la réhabilitation des réseaux de distribution et des conduites de refoulement d'eau potable à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Cette enveloppe financière a été dégagée sur le budget de la wilaya afin d'améliorer le service public de l'eau et de préserver la ressource. Ce montant est destiné en priorité aux localités enregistrant une vétusté avancée de leur réseau d'alimentation en eau potable, empêchant la bonne distribution de cette ressource vitale à la population, a-t-on souligné. Lors d'une réunion consacrée au secteur de l'hydraulique, tenue la semaine dernière au siège de la wilaya, le wali Aboubakr Essedik Boucetta a instruit les services concernés d'établir une liste d'opération de réhabilitation des réseaux présentant une détérioration, en vue de leur prise en charge, a-t-on ajouté. La priorité sera accordée aux communes de la partie sud de la wilaya, qui connaissent un manque de la ressource. Le wali a demandé au directeur des ressources en eau de financer une partie des opérations par le reliquat budgétaire de certains projets achevés, a-t-on précisé. Concernant les pannes et dysfonctionnements enregistrées au niveau des forages, des stations de pompage, des réseaux de distribution et conduites de refoulement, M. Boucetta a insisté sur l'importance de leur signalement en temps réel, pour une prise en charge rapide.

APS

SKIKDA

Production prévisionnelle de quelque
550.000 qx d'agrumes

Une production de quelque 550.000 quintaux (qx) d'agrumes est attendue dans la wilaya de Skikda au titre de l'actuelle saison agricole (2025-2026), a indiqué, dimanche, le directeur des Services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la campagne de récolte d'agrumes vise, cette saison, une superficie totale d'environ 3.700 hectares, soit une augmentation de 500 hectares par rapport à l'année dernière. M. Hamzaoui, indiquant également que le rendement "varie, cette saison,

entre 150 et 200 qx par hectare", a fait savoir que la production d'agrumes est constituée de 60 % d'oranges, le reste étant réparti entre mandarines et citrons jaunes et verts. Le responsable a rappelé que la période de récolte des agrumes "s'étend de septembre jusqu'à fin avril, du fait de l'existence de variétés précoces et tardives". La culture des agrumes est principalement effectuée dans les communes d'El Hadaïk, de Salah-Bouchaour, de Djendel Saadi-Mohamed, d'Emdjez Edchich, de Sidi Mezghiche et de Ramdane-Djamel.

Dernière composition de DZAIRINDEX										
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	NC	0,00	0,00	-14,87	6,09	10,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	-0,73	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 502,00	2502,00	0,00	0,03	1,70	6,65	6,39	1225	3 064 950,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 249,00	2247,00	-0,09	-0,95	-0,89	10,72	5,56	2000	4 494 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-6,87	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	3,81	3,97	5,00	0	0,00

RAMADHAN 2026/MARCHÉS DE PROXIMITÉ SOLIDAIRES

Participation de plus de 1000 familles
et femmes productrices

Plus de 1000 familles et femmes productrices participent aux marchés de proximité solidaires, depuis le début du mois sacré pour exposer et commercialiser leurs produits, a-t-on appris auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "1049 familles et femmes productrices ont été enregistrées, jusqu'à présent, comme participantes aux marchés de proximité solidaires, depuis le début du mois de Ramadhan pour exposer et commercialiser leurs produits", a déclaré à l'APS, M. Mohamed Charmat directeur du Mouvement associatif et de l'action humanitaire au ministère. Il a indiqué que le secteur de la solidarité nationale, en coordination avec les autorités locales et les secteurs concernés, s'em-

ploie à réserver des espaces au profit des familles productrices au sein des marchés de proximité solidaires ouverts durant le mois de Ramadhan. M. Charmat a fait savoir que plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées, par les directions de l'Action sociale au niveau des wilayas, à travers les cellules de proximité, pour inciter les familles productrices à participer aux marchés solidaires. Dans le même contexte, il a expliqué que l'encouragement des familles productrices à participer à ces manifestations commerciales, s'inscrit dans le cadre des mécanismes d'accompagnement mis en place par le ministère de la Solidarité nationale pour renforcer l'intégration économique de cette catégorie, notamment en les aidant à faire connaître leurs produits.

Le même responsable a précisé que le ministère veille à accorder la priorité aux programmes visant à promouvoir l'esprit d'initiative et l'autonomisation économique des familles possédant des compétences et des métiers leur permettant de créer des microprojets générateurs de revenus pour renforcer leur intégration dans le processus de développement. Il a, dans ce sens, noté que les projets des familles productrices couvrent plusieurs domaines dont les activités artisanales à l'instar de la poterie, la céramique, la bijouterie et le cuir, ainsi que la cuisine et la pâtisserie, la préparation de différentes sortes de pâtes, la couture, la broderie, le tissage, en plus du séchage des fruits, de l'extraction des huiles naturelles et l'apiculture.

R E.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lancement d'une vaste campagne nationale pour l'amélioration
de l'environnement urbain

Une vaste campagne nationale pour l'amélioration de l'environnement urbain et des espaces publics a été lancée, en vue d'assurer un cadre de vie décent en adéquation avec les spécificités du mois sacré de Ramadhan, indique, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Lancée par les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays, cette campagne intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à renforcer la qualité du cadre de vie et à améliorer l'environnement urbain, notamment celles émises lors de la dernière réunion avec les walis de la Répu-

blique, au cours de laquelle le ministre a insisté sur l'impératif de promouvoir l'aspect général des villes et d'améliorer les conditions de vie des citoyens". Cette campagne revêt "une importance particulière" à l'occasion du mois sacré de Ramadhan et comprend le renouvellement de l'éclairage public, l'entretien des arbres et des espaces verts, la réalisation de travaux de peinture et d'aménagement urbain, ainsi que le renforcement des conditions d'hygiène, ce qui permet de "conférer un cachet esthétique et urbain harmonieux et d'offrir

un cadre de vie décent en adéquation avec les spécificités de ce mois béni", lit-on dans le communiqué. Cette initiative vise également à "promouvoir l'esthétique des villes et à améliorer le paysage urbain général, dans le cadre d'une approche globale basée sur l'organisation, la prévention et la sensibilisation, de manière à consacrer le service au citoyen et renforcer le développement local durable", conclut la même source.

APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 01 مارس 2026 الموافق لـ 11 رمضان 1447
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 01 Mars 2026 (11 ramadan 1447)

Produits		Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ¹	
		DA / Kg			دج / كلف	
		معدل Moyenne	اعلى Maximum	اثنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	66	75	57	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	81	93	70	الطماطم	
	Oignon sec	76	84	69	البصل الجاف	
	Ail sec	978	1063	893	الثوم الجاف	
	Carotte	91	103	79	الجزر	
	Navet	107	118	96	اللفت	
	Choux fleur	119	133	105	قرنبيط	
	Choux	93	105	80	الكرنب	
	Courgette	124	137	111	الكوسة	
	Haricot vert	491	524	458	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	199	216	181	الخس	
Fruits frais	Mandarine	204	243	166	المندرين	فواكه طازجة
	Orange	164	199	128	البرتقال	
	Citron	148	168	128	الليمون	
	Pomme locale	410	493	326	التفاح المحلي	
	Datte	511	648	375	التمر	
	Banane	490	512	468	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1947	2096	1797	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	414	426	402	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

INVESTISSEMENT

L’Algérie affine son attractivité en 2026

Le cabinet KPMG Algérie vient de publier son guide 2026 consacré à l’environnement des affaires en Algérie. Membre du réseau international KPMG, l’un des principaux cabinets mondiaux d’audit, de conseil et d’expertise comptable, KPMG Algérie accompagne depuis plusieurs années entreprises locales et investisseurs étrangers dans leurs projets d’implantation, de structuration et de conformité. À travers cette nouvelle édition, le cabinet propose un panorama détaillé du climat d’investissement et des évolutions qui redessinent progressivement le paysage économique du pays.

Par Selma R.

L’ouvrage met en lumière une transformation continue du cadre juridique et fiscal, dans un contexte marqué par la volonté des autorités de diversifier l’économie et de moderniser l’administration. Il décrit un pays en transition, engagé dans une réforme progressive de son environnement des affaires. Entre ouverture maîtrisée, exigences accrues de conformité et recherche d’attractivité, l’Algérie entend consolider sa position comme destination crédible d’investissement en Méditerranée et sur le continent africain. Au cœur de cette dynamique figure la loi n°22-18 relative à l’investissement, qui a redéfini les règles d’accès au marché. Le principe de liberté d’investir y est réaffirmé et l’ancienne règle dite 49/51 a été supprimée pour les secteurs non stratégiques. Les domaines jugés sensibles, tels que les hydrocarbures, les mines ou certaines infrastructures critiques, demeurent encadrés par des dispositions spécifiques, tandis que l’ouverture est désormais élargie à l’industrie, aux services, au numérique et à l’agroalimentaire. Le guide souligne également le rôle central de l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI), chargée d’accompagner les porteurs de projets à travers un guichet unique et une plateforme digitalisée, avec pour objectif de simplifier les procédures, de réduire les délais et de sécuriser les parcours administratifs.

Sur le plan juridique, plusieurs formes d’implantation sont proposées aux investisseurs, qu’il s’agisse de sociétés par actions, de sociétés à responsabilité limitée ou de structures unipersonnelles. Les succursales et bureaux de liaison offrent des solutions intermédiaires pour les entreprises étrangères. Le guide insiste sur la maîtrise des implications fiscales et sociales liées à chaque structure, dans un cadre modernisé appuyé par le Système comptable financier inspiré des normes internationales. L’attractivité du dispositif repose également sur un ensemble d’incitations destinées à encourager l’investissement productif. Des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers sont accordés aux projets éligibles, notamment dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux. Les exonérations temporaires d’impôts, les franchises de TVA sur certains équipements importés et les facilités d’accès au foncier industriel visent à stimuler l’implantation d’unités de production. Parallèlement, la protection juridique des investisseurs est renforcée à travers le principe d’égalité de traitement, la garantie contre l’expropriation illégale et la possibilité de recourir à l’arbitrage international. L’Algérie dispose en outre d’un réseau de conventions de non double imposition destiné à sécuriser les flux financiers transfrontaliers. Si les hydrocarbures continuent de représenter une part significative des recettes

d’exportation, les autorités affichent une volonté affirmée de diversification. L’industrie automobile, les mines hors hydrocarbures, les télécommunications, les énergies renouvelables et le numérique figurent parmi les secteurs prioritaires. Le secteur bancaire et financier connaît lui aussi des évolutions notables, avec l’introduction de nouveaux ratios prudentiels, le développement de la finance islamique et une ouverture progressive du marché boursier afin de dynamiser le financement de l’économie. Néanmoins, l’accès au crédit et la question de la liquidité demeurent des défis fréquemment évoqués par les opérateurs. Le guide met enfin en exergue les réformes engagées en matière de concurrence, de marchés publics, de protection des données et de lutte contre le blanchiment d’argent. La législation sur la protection des données personnelles impose désormais des obligations strictes aux entreprises, sous le contrôle d’une autorité dédiée. Les exigences de transparence, notamment à travers le registre des bénéficiaires effectifs, traduisent une volonté de renforcer la conformité et de limiter les risques de fraude. La digitalisation progressive des procédures administratives, qu’il s’agisse des permis d’investir, des déclarations fiscales ou des formalités sociales, constitue un autre axe structurant, même si certaines lourdeurs persistent et justifient le recours à un accompagnement spécialisé.

PASSER LE RAMADHAN AU PAYS

Un choix pour de nombreux membres de la communauté nationale établie à l’étranger

De nombreux membres de la communauté nationale établie à l’étranger choisissent de passer le Ramadan dans leur pays natal, auprès de leurs proches et de leurs familles, pour profiter de l’atmosphère spirituelle et des coutumes et traditions qui caractérisent ce mois sacré, dans une ambiance qui renforce les liens familiaux et apaise la nostalgie de l’exil. Bon nombre d’Algériens établis à l’étranger programment leurs congés pour le mois sacré, le séjour au pays à cette occasion revêtant une saveur particulière. Des émigrés rencontrés par l’APS à l’Aéroport international Houari-Boumediene ont exprimé leur joie de pouvoir passer le Ramadan en Algérie en profitant de l’ambiance famille, et en célébrant les traditions bien enracinées qui le caractérisent. A ce sujet, Saïd M., résidant en banlieue parisienne, a affirmé que, par chance, les vacances scolaires coïncident cette année avec le mois de Ramadhan. A cet égard, il a déclaré : "Je n’ai pas longtemps réfléchi et j’ai décidé de ramener ma fille passer quelques jours de ce mois de miséricorde en famille", soulignant son attachement à renforcer chez elle le sentiment d’appartenance à la patrie, à chaque occasion disponible, et à lui permettre de découvrir les coutumes et traditions ancestrales. Pour sa part, M. Abdelkader B, venu égale-

ment de France, a exprimé sa joie de rejoindre sa famille pendant le mois de Ramadhan, notant que l’ambiance à l’étranger se limite aux mosquées, tandis qu’en Algérie elle possède une saveur particulière et authentique, dans les quartiers et les ruelles ou au sein de la famille, où l’on peut ressentir son atmosphère partout où l’on se trouve. Quant à Mme Zahra R., venue pour sa part, de Londres, elle n’a pas caché son plaisir de partager cette occasion bénie avec sa famille, ayant préféré profiter de ses vacances annuelles coïncidant avec le mois de la miséricorde. M. Mohamed K., n’a pas hésité lui non plus à venir, accompagné de sa mère et de ses quatre enfants, dans sa ville natale de Oued Souf, pour passer une semaine en famille, soulignant l’enthousiasme de ses enfants à découvrir l’ambiance spirituelle et à pratiquer le jeûne et les rites religieux entourés de leurs proches. Depuis Istanbul, Mme Amel L, a décidé de passer les dix premiers jours avec sa famille, pour la première fois depuis son installation en Turquie il y a sept ans, insistant pour programmer ses vacances afin qu’elles coïncident avec le mois sacré, en déclarant, à ce propos, que "les coutumes entourant le Ramadhan dans mon pays m’ont beaucoup manqué, je profite de cette occasion pour renouer avec ma famille, accomplir les rites

religieux et savourer nos plats traditionnels, qui n’ont de vrai goût que lorsque la famille est réunie". Dans ce contexte, le PDG de l’Etablissement de gestion de services aéroportuaires d’Alger (EGSA-Alger), M. Mokhtar Said Mediouni, a souligné à l’APS "les efforts considérables" consentis pour la prise en charge de la communauté nationale résidant à l’étranger, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que ses services veillent à fournir toutes les facilités nécessaires à cette catégorie et aux autres voyageurs. Dans cette optique, "les moyens de transport à l’intérieur de l’aéroport ont été développés, tels que le train, les bus et les taxis, en attendant l’ouverture du métro qui constituera une avancée significative, tout en veillant à renforcer le réseau des lignes et à garantir des tarifs à la portée de tous. S’agissant de la gestion des bagages et de la réduction du temps d’attente, le même responsable a indiqué que l’aéroport d’Alger "est sur le point de signer avec deux sociétés spécialisées dans la gestion intelligente des bagages", en sus de renforcer les ressources humaines et matérielles. Dans le cadre d’une initiative de solidarité menée en coordination avec le Croissant-Rouge algérien et la société "Djezzy", l’Aéroport d’Alger veille à offrir des repas d’if-

tar aux voyageurs en attente de vols coïncidant avec l’heure de la rupture du jeûne. Les restaurants et cafés de l’Aéroport sont également mobilisés afin d’assurer des services diversifiés à cette occasion. Il a, par ailleurs, indiqué que l’Aéroport international d’Alger "s’apprête à se lancer prochainement dans l’intégration de technologies d’intelligence artificielle, notamment la reconnaissance faciale et le scanner corporel, en vue de faciliter l’entrée et la sortie des passagers et d’améliorer la qualité des services, particulièrement durant les périodes de forte affluence, telles que la saison estivale, le Hadj ou encore le mois sacré de Ramadhan". Dans le même sillage, "un hôtel de 50 chambres, sera ouvert aux passagers en transit à l’aéroport international d’Alger, doté de toutes les commodités nécessaires pour garantir leur confort, et le lancement des travaux est prévu dans deux semaines", a-t-il précisé. Il a également fait savoir que "l’espace duty free sera entièrement opérationnel au mois de mars prochain, sur une superficie de 2.400 m2, avec l’intégration de produits nationaux parmi les articles proposés, afin de répondre aux besoins de l’ensemble des voyageurs", a affirmé M. Mediouni.

BLIDA

Lancement de l’opération de stockage de 3.000 tonnes de pommes de terre hors saison

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Blida a lancé une opération de stockage de 3.000 tonnes de pommes de terre hors saison, en prévision de leur mise sur le marché à partir du mois d’avril prochain, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. Cette opération s’inscrit dans le cadre du programme national de régulation des produits agricoles de large consommation, visant à assurer l’approvisionnement du marché et à stabiliser les prix, a indiqué à l’APS l’inspecteur de wilaya de la santé végétale, Salim Fekir. Par ailleurs, les services concernés ont entamé l’inspection des infrastructures de stockage disponibles dans la wilaya, en prévision du stockage d’autres produits agricoles, notamment les fruits. Concernant l’approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, le responsable a indiqué que 20 tonnes de pommes ont été écoulées depuis le début du mois sacré, sur un total de 2.189 tonnes stockées en chambres froides, auxquelles s’ajoutent 3.647 tonnes stockées hors programme national. Il a aussi fait part du déstockage de 11 tonnes d’oignon durant le Ramadhan, sur un total de 700 tonnes conservées en chambres froides, l’opération se poursuivant selon les besoins du marché, a-t-il précisé. La wilaya de Blida compte 445 infrastructures de stockage d’une capacité globale estimée à 1.752.828 m3. Le secteur a enregistré, ces deux dernières années, une adhésion notable des agriculteurs spécialisés dans les filières stockables, notamment à la faveur des facilitations accordées par l’Etat pour la réalisation de chambres froides adaptées aux capacités de production des investisseurs, en vue de prévenir les pénuries et les fluctuations des prix.

APS

APS

BATNA

Plus de 5,6 millions de litres d’huile d’olive produits dans la wilaya

La wilaya de Batna a produit, au titre de la saison agricole en cours (2025-2026), 5,643 millions de litres d'huile d'olive, at-on appris, samedi, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Le directeur du secteur, Ahmed Sebki, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'une augmentation de 1 372 millions de litres a été enregistrée par rapport à la saison précédente. Le responsable a attribué cet accroissement à la hausse de la production d'olives au cours de la saison actuelle, 31.532 quintaux supplémentaires ayant été observés régulièrement à l'année dernière. M. Sebki a également précisé que l'huile d'olive a été produite dans 32 pressoirs répartis dans les communes connues pour leur production oléicole, à l'exemple de Se-fiane, de N'gaous et d'Ouled Si Slimane. La superficie actuellement dédiée à la culture de l'olivier dans la wilaya de Batna est de 13.104 hectares dont 11.465 hectares productifs. Agence

NÂAMA

Quatre milliards de dinars alloués à la réalisation de nouveaux projets de développement de proximité

Une enveloppe financière de quatre milliards de dinars a été accordée pour la concrétisation de nouveaux projets de développement de proximité dans plusieurs communes de la wilaya de Nâama, a annoncé, samedi, le wali, Lounès Bouzegza.

Lors d'une visite de travail effectuée dans la daïra de Moghrar, au sud de la wilaya, M. Bouzegza a précisé que cette enveloppe est destinée à la réalisation de nouveaux projets inscrits dans le cadre des programmes de développement social et économique des communes ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) au titre de l'exercice en cours. Il a ajouté que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du soutien au développement local et du renforcement du rôle des communes dans la prise en charge des besoins quotidiens des citoyens et l'amélioration de la qualité des services publics. Les projets liés au traitement des dégâts causés par les inondations ayant touché la commune

de Djeniene Bourezg en 2024 ont constitué l'un des principaux points de la visite. Il s'agit, notamment, des projets en cours de réalisation de trois ouvrages d'art au niveau des oueds "Benyekhou", "El Karima" et "Mizab", sur la route nationale RN 6C, pour lesquels une enveloppe d'environ 430 millions de dinars a été consacrée. La réception de ces projets est prévue avant la fin de l'année en cours, indique-t-on. Dans la commune de Moghrar, le wali a inspecté le projet de réalisation d'une polyclinique, dont le taux d'avancement des travaux dépasse 70 pourcent, ainsi que le projet de réalisation d'un nouveau siège de la Sûreté de daïra, en plus d'une piscine de proximité, dont la réception est attendue à l'approche de la prochaine saison estivale.

La visite a également porté sur le projet d'un mur de protection au niveau de l'oued de Moghrar, l'aménagement de l'entrée de la commune, ainsi que la réalisation d'une place publique au lotissement des 109 lots au quartier El Wiam. A cette occasion, une présentation préliminaire d'un plan visant à transformer le marché couvert de la commune de Moghrar en maison de jeunes a été faite. Le wali a également pris connaissance des services de santé fournis au centre de santé du quartier Boudelal Tayeb, et a visité le marché de proximité ouvert à l'occasion du mois de Ramadhan dans la même commune. APS

MÉDÉA

Des projets de développement pour la commune de Maghraoua

Des projets de développement visent à éliminer au manque enregistré dans certains secteurs ont été inscrits au profit de la commune de Maghraoua, au nord-est de Médéa, à-on avis, samedi, auprès des services de la wilaya. Ces projets concernent les domaines de l'alimentation en eau potable (AEP), de l'assainissement et

des routes. Leur concrétisation permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable des villages ruraux ciblés et de désenclaver les hameaux isolés de cette commune, at-on fait savoir. En matière de routes, il a été décidé d'inscrire un projet de réhabilitation d'un tronçon de chemin communal qui repose sur le chemin de wilaya

(CW) 225 au village d'Ouled Ben-saad, sur une longueur d'environ deux kilomètres, a indiqué la même source. L'autre projet octroyé à cette commune concerne la réalisation, la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement au niveau du chef-lieu de la commune, en plus d'un projet similaire inscrit, cette fois-ci, au profit des habitants du village de

Tihlate, ont précisé ces mêmes services. Une étude de réalisation de deux fourrages profonds pour le renforcement de l'alimentation en eau potable du village de Chouïrek a également été inscrite à l'indicatif de la commune de Maghraoua, a-t-on ajouté. Agence

TISSEMSILT

Formation de plus de 3.300 secouristes bénévoles

Les cadres de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont assuré la formation de 3.378 secouristes bénévoles dans le cadre du programme "Un secouriste pour chaque famille", à-on informé auprès de la direction locale. Le caporal Mohamed Djerbi a précisé que l'opération de formation a été lancée dans la

wilaya en 2011. "Depuis cette date à ce jour, 3.378 secouristes ont été formés", a-t-il souligné. Chaque session de formation dure 21 jours, au cours dont les bénéficiaires ont reçu un enseignement théorique et pratique portant sur les principes des premiers secours et les gestes qui sauvent. La formation se clôture par un examen visant à évaluer les connaissances

acquises sur le terrain. La même source a ajouté que ces sessions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie générale adoptée par la Direction générale de la Protection civile (DGPC), notamment en ce qui concerne la généralisation de la formation aux premiers secours au profit du grand public, sous le slogan "Un secouriste pour chaque famille".

Cette initiative, toujours en cours et qui connaît un engouement notable de la part des citoyens à travers la wilaya, en particulier des jeunes, vise à diffuser la culture de la prévention et à doter les citoyens des compétences nécessaires pour intervenir en première instance lors de situations d'urgence, a-t-il fait savoir. R.R.

EL BAYADH

Lancement de diverses activités à l’occasion de la Journée mondiale de la Protection civile

Les activités célébrant la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars), ont été lancées, samedi, à travers les différentes unités de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh, à-on informé auprès de la direction concernée. La même source a indiqué que la direction a élaboré un riche programme pour célébrer cet événement, placé cette année sous le slogan "Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable", sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Benaouda Mohamed. Le programme comprend l'organisation de concours et de tournois sportifs et intellectuels entre les différentes unités, un cours à pied avec sac, ainsi que des compétitions de football, de basket-ball, de volley-ball et de pétanque, en plus d'un tournoi d'échecs et

d'un concours culturel. Des journées portes ouvertes sont également organisées pour faire connaître le corps de la Protection civile, outre des conférences et des journées de sensibilisation en avant les missions et le rôle des agents de la Protection civile, à travers des expositions de matériel d'intervention et des équipes spécialisées, ainsi que des conférences sur la prévention des différents risques, avec la participation de représentants de la Sûreté nationale et du secteur de la santé, au profit des différentes catégories de la société. Dans ce cadre, l'Institut de formation spécialisée "Bensaïdi Abdelati" a ouvert une journée de sensibilisation comprenant une exposition et une conférence autour du thème de cette année, au profit des stagiaires de l'institut. De son côté, l'unité secondaire de la Protection civile de Boussemghoun a

organisé des portes ouvertes au profit des citoyens, avec des explications sur les différentes interventions et une présentation du matériel et des équipements utilisés dans les opérations de secours, de lutte contre les incendies et de sauvetage, ainsi que des tournois de pétanque et d'échecs et un match de football, dans le but d'ancrer la culture sportive et de renforcer l'esprit d'équipe au sein du corps. Par ailleurs, les services de la Protection civile, en coordination avec ceux de la Sûreté de wilaya, ont organisé une demi-journée d'étude sur les cyber-crimes en milieu professionnel au profit des agents de l'unité principale et des agents stagiaires, dans le cadre du renforcement de la sensibilisation aux risques cybernétiques et aux moyens de prévention. L'unité secondaire de Rogassa a également lancé une campagne de sensibili-

sation et une exposition ouverte au profit des élèves et enseignants du lycée « Moudjahid défunt Lamari Mohamed », tandis que l'unité secondaire de Boualem a organisé une activité similaire au profit du lycée « Chahid Youcefi Boucherit ». Le centre avancé de la Protection civile de Ghassoul a, quant à lui, tenu des portes ouvertes au profit des citoyens afin de faire connaître les missions du corps et son rôle au service de la société. Dans le même contexte, l'unité principale « Chahid Hamidi Benamer » devra abriter dimanche une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats des différentes manifestations sportives et culturelles, ainsi qu'une cérémonie de remise de grades aux personnels promus, en présence des autorités de wilaya. APS

Les entreprises américaines se préparent à tirer profit d'un changement de régime à Cuba

Dans la perspective d'un éventuel changement de régime à Cuba, les entreprises américaines voient là une occasion de récupérer les actifs perdus lors des confiscations révolutionnaires il y a plusieurs décennies. La Cour suprême, sous la pression de l'administration Trump, pourrait bientôt leur ouvrir la voie.

1^{ère} partie

Par Blake Burdge (*)

Alors que le président Donald Trump fait mine de vouloir un changement de régime à Cuba, la Cour suprême des États-Unis, sous la pression de Trump, a accepté d'entendre des poursuites judiciaires qui pourraient aider des entreprises à récupérer des centaines de millions de dollars d'actifs cubains expropriés depuis longtemps si les États-Unis prenaient le contrôle du pays.

L'une de ces poursuites judiciaires concerne un géant pétrolier qui réclame des dommages-intérêts à des entreprises cubaines pour la saisie d'actifs révolutionnaires remontant à plusieurs décennies. L'autre, que l'un des plaignants qualifie d'affaire la plus importante de la Cour suprême concernant Cuba « depuis soixante ans », concerne l'héritier d'un empire commercial favorable au fascisme qui s'est attribué le mérite de la position intransigeante de Trump à l'égard de Cuba et qui demande une indemnisation pour un contrat expiré depuis 122 ans concernant un quai.

Ensemble, ils s'appuient sur une politique étrangère anti-cubaine longtemps restée en sommeil, reprise à son compte par Trump, et poussent la Cour à étendre le droit américain au-delà de ses frontières afin de punir rétroactivement une révolution étrangère – et de livrer le butin aux profiteurs.

« La Cour suprême traite environ soixante-dix affaires par an », a déclaré à The Lever Robert Muse, un avocat basé à Washington, qui se consacre depuis longtemps aux questions juridiques cubaines. « Le fait qu'elle consacre deux places dans son rôle à des litiges découlant d'une loi qui n'a donné lieu qu'à une cinquantaine d'affaires au total – et où il n'y a pas de divergence entre les circuits – est extraordinaire. »

Au cours de l'année écoulée, l'administration Trump a intensifié ses tactiques visant à provoquer un changement de régime à Cuba, qui subit un embargo commercial total depuis six décennies et reste en proie à des crises énergétiques, médicales et monétaires depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Puis, quelques heures après que les troupes américaines aient kidnappé le président vénézuélien Nicolás Maduro le 3 janvier, Donald Trump a affirmé que « Cuba était sur le point de tomber » car Cuba tire « tous ses revenus » du pétrole vénézuélien. Le secrétaire d'État Marco Rubio, éminent homme politique cubano-américain, s'est rapidement fait l'écho de cette mise en garde, déclarant au gouvernement cubain qu'il « devait s'inquiéter. » La semaine suivante, Trump a redoublé d'efforts dans ses menaces, avertissant le gouvernement cubain de « conclure un accord avant qu'il ne soit trop tard. »

Dans ce contexte, la Cour suprême enten-



dra les arguments dans les affaires Exxon Mobil Corp. vs Corporación Cimex, SA et Havana Docks Corporation vs Royal Caribbean Cruises, Ltd. le 23 février. Si la Cour suprême se prononce en faveur des entreprises plaignantes, cela pourrait ouvrir de nouvelles voies aux acteurs privés pour tirer profit du changement de régime dans le pays et renforcer encore davantage le capitalisme vautour qui guide déjà la politique américaine en Amérique latine. Dans toute la région, les intérêts des entreprises ont transformé les crises politiques en influence juridique. Depuis des années, les fonds spéculatifs prolongent les mesures d'austérité à Porto Rico en faisant pression sur le gouvernement de ce territoire américain pour qu'il rembourse intégralement le solde de ses dettes. Plus récemment, les entreprises énergétiques se sont positionnées pour tirer profit du changement de régime opéré par Trump au Venezuela.

Codification des représailles

Après que la révolution cubaine anti-impérialiste menée par l'ancien président cubain Fidel Castro eut renversé le dictateur Fulgencio Batista, soutenu par les États-Unis, en 1959, les relations entre les États-Unis et Cuba se détériorèrent rapidement. L'année suivante, Castro promulgua la loi 851, autorisant le gouvernement cubain à exproprier les biens appartenant aux États-Unis ou contrôlés par eux.

Puis, en 1962, les États-Unis ont imposé un embargo commercial total à Cuba, suivant la recommandation faite trois ans plus tôt par le sous-secrétaire adjoint Lester Mallory de refuser « l'argent et les fournitures à Cuba, afin de réduire les salaires monétaires et réels, de provoquer la famine, le désespoir et le renversement du gouvernement. »

En 1996, le Congrès a durci l'embargo en adoptant la loi Helms-Burton, qui a étendu l'interdiction au-delà des frontières américaines. En menaçant de poursuites judiciaires les entreprises américaines et non américaines qui font des affaires à

Cuba, la loi Helms-Burton visait explicitement à accélérer l'effondrement du gouvernement cubain en décourageant les investissements étrangers à Cuba.

« Ces poursuites judiciaires s'appuient sur une politique étrangère anti-cubaine longtemps restée en sommeil, reprise à son compte par Trump. Elles poussent la cour à étendre la loi américaine au-delà de ses frontières afin de punir rétroactivement une révolution étrangère. »

Un chapitre de la loi Helms-Burton, le titre III, a créé un droit d'action privé qui permet aux « ressortissants américains » d'initier une action en justice contre toute entité américaine ou étrangère qui « fait le trafic » de biens expropriés par le gouvernement cubain. Les rédacteurs de la loi Helms-Burton et les partisans cubano-américains de la ligne dure ont fait valoir que le titre III était nécessaire car il permettait aux Cubano-Américains d'obtenir une indemnisation pour les biens saisis et exploités par le gouvernement cubain. Cependant, le gouvernement cubain a déjà réglé de nombreuses dettes datant de l'époque de la révolution sans recourir à la menace d'une action en justice. Il a négocié des accords pour les biens nationalisés avec le Canada, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et la Suisse. Le gouvernement cubain avait initialement accepté d'indemniser les propriétaires américains grâce aux recettes provenant de son accord de longue date sur l'exportation de sucre vers les États-Unis, mais la question est restée dans l'impasse après que les États-Unis ont mis fin à cet accord commercial en 1961.

Peu après la signature de la loi Helms-Burton par l'ancien président Bill Clinton, l'Union européenne a menacé de contester cette loi devant l'Organisation mondiale du commerce, car elle permettrait aux États-Unis de réglementer les entreprises non américaines opérant ailleurs. Clinton a accepté de suspendre le titre III de la loi pendant six mois, et l'UE a abandonné son recours. Depuis plus de vingt ans, tous les présidents qui se sont succédé ont suspendu le titre III pour des périodes de six

mois, reconnaissant que son activation mettrait à rude épreuve les relations diplomatiques avec les alliés.

Cette retenue a pris fin pendant le premier mandat de Donald Trump, lorsque l'administration a activé le titre III en avril 2019. Cette décision a ouvert la voie à une avalanche de plaintes judiciaires liées à des griefs de longue date. Au cours des deux premières années suivant l'activation du titre III, une quarantaine de poursuites ont été intentées contre des entreprises cubaines, américaines et européennes, mais jusqu'à présent, la plupart d'entre elles n'ont eu que peu d'effet.

« Le titre III est en vigueur depuis six ans, explique Muse, et personne n'a encore obtenu de jugement. » Bon nombre de ces poursuites ont été rejetées pour des raisons de procédure, et la plupart des premiers jugements ainsi que le seul verdict rendu par un jury en faveur des plaignants ont été infirmés.

Mais aujourd'hui, deux de ces poursuites ont été portées devant la Cour suprême.

Exxon et l'atteinte à l'immunité souveraine

L'une de ces affaires a été intentée par ExxonMobil contre deux entreprises publiques cubaines : Union CubaPetroleo (CUPET) et Corporación CIMEX. Exxon Mobil soutient que ces entreprises sont responsables des pertes provoquées par Cuba lors de l'expropriation révolutionnaire de 1960 de ses stations-service et raffineries de pétrole, qui appartenaient à l'époque à la filiale panaméenne du géant pétrolier, Esso Standard Oil.

La loi de 1976 sur l'immunité souveraine étrangère (Foreign Sovereign Immunities Act), ainsi que le droit international, stipulent qu'un État ne peut être poursuivi devant les tribunaux d'un autre État. Ainsi, pour qu'un plaignant puisse initier une action civile contre un État étranger en vertu de la loi Helms-Burton, il doit remplir les conditions requises pour bénéficier d'une exception à la loi. L'année dernière, la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit du district de Columbia a estimé qu'Exxon ne remplissait pas les critères requis pour bénéficier d'une telle exception. Exxon a alors demandé à la Cour suprême de prendre une mesure beaucoup plus radicale : priver complètement les entités gouvernementales cubaines de leur souveraineté en arguant que le titre III de la loi Helms-Burton supprime l'immunité souveraine étrangère.

En août dernier, l'administration Trump a déposé un mémoire d'amicus curiae dans cette affaire, reconnaissant que la loi sur l'immunité souveraine étrangère impose des charges excessives aux plaignants et que le titre III de la loi Helms-Burton devrait suffire à lui seul. Aux yeux du solliciteur général de Trump, l'immunité souveraine semble être un obstacle gênant qui empêche de prendre des mesures de rétorsion.

(A suivre)

ÉGYPTE

Le Caire cible l’Indonésie pour accroître ses exportations de produits alimentaires

L’Asie est la deuxième région importatrice d’agrumes au monde après l’Europe. Sur ce continent, des marchés émergents comme l’Indonésie attirent l’attention des principaux fournisseurs mondiaux, dont l’Égypte. En Égypte, Badr Abdelatty, ministre des Affaires étrangères, a annoncé la semaine dernière avoir entamé des discussions avec son homologue indonésien Sugiono pour améliorer l’accès des produits agricoles égyptiens au marché asiatique. Cette rencontre, rapportée par l’agence officielle de communication et d’information de l’État égyptien (SIS), a eu lieu en marge d’une session du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s’est tenu le 18 février 2026 à New York. Le ministre Abdelatty a insisté sur l’importance de l’échange d’expertise dans le secteur agricole et de la levée des barrières non tarifaires entravant l’accès des exportations alimentaires égyptiennes au marché indonésien, afin de renforcer le commerce bilatéral et d’appuyer le partenariat économique entre les deux pays, rapporte la même source. Il a aussi été évoqué l’organisation prochaine par Le Caire d’un forum d’affaires conjoint, réunissant les représentants du secteur privé des deux pays, afin d’obtenir des résultats concrets dans les domaines du commerce et de l’investissement. Un marché stratégique pour les agrumes en Asie Acteur majeur sur le marché des agrumes, l’Égypte s’impose comme le 4ème exportateur mondial de cette catégorie de fruits derrière l’Espagne, l’Afrique du Sud et la Chine. Dans ce contexte, l’intérêt d’un rapprochement commercial agricole avec l’Indonésie peut s’expliquer par l’appétit croissant du pays asiatique pour les agrumes. Selon les données compilées sur la plateforme Trade Map, les importations indonésiennes d’agrumes ont grimpé de 45 % au cours des 5 dernières années, passant de 127 949 tonnes en 2021 à 185 859 tonnes en 2025. Parallèlement, la facture associée à ces achats a augmenté de 51 % sur la même période pour s’établir à 344,9 millions \$. En comparaison l’Égypte a expédié pour près de 4,3 millions \$ d’agrumes vers l’Indonésie en 2025, ce qui représente moins de 2 % des achats totaux réalisés par le pays asiatique dont l’approvisionnement est principalement assuré par la Chine, l’Australie, le Pakistan ou encore l’Afrique du Sud. Par ailleurs, un accès facilité au marché agricole indonésien peut permettre au Caire d’accroître ses recettes d’exportations durant les prochaines années. En 2025, l’Égypte a enregistré une croissance de 7 % de ses recettes d’exportations, qui se sont établies à 11,5 milliards \$.

Agence

QUAND LE CASH S’ENVOLE, L’ÉCONOMIE VACILLE (TUNISIE)

27,5 milliards de raisons de s’inquiéter

Le montant des billets et pièces en circulation en Tunisie a atteint un niveau jamais vu : 27,5 milliards de dinars. Face à cette flambée historique, Ridha Chkoundali, professeur universitaire d’économie, tire la sonnette d’alarme.

Synthèse R I/agence

Dans un post publié vendredi 27 février 2026 sur sa page Facebook, il décrit un phénomène qui dépasse les simples chiffres : « Le véritable signal d’alerte dans l’économie tunisienne n’est pas seulement le déficit budgétaire ou la croissance faible, mais l’envolée spectaculaire des transactions en monnaie liquide ». Pour lui, cette fuite massive de liquidités hors des circuits bancaires constitue un signal de fragilité structurelle et menace la stabilité financière du pays.

27,5 milliards de dinars hors circuit : un record historique

Selon M. Chkoundali, « ce chiffre traduit une expansion massive des paiements en espèces », au détriment des transactions bancarisées et traçables, avec des conséquences économiques profondes. D’abord, cette accumulation de liquidités hors circuit réduit mécaniquement l’assiette fiscale et affaiblit les recettes de l’État. « Lorsque les transactions échappent au système bancaire, elles deviennent plus difficiles à tracer, ce qui favorise l’économie informelle. Le premier perdant est donc le Trésor public, déjà sous pression budgétaire », écrit-il.

Des décisions législatives au cœur du phénomène

Ensuite, cette situation impacte directement la liquidité bancaire et la capacité des banques à financer l’investissement privé. « Moins d’argent déposé dans les banques signifie moins de ressources disponibles pour soutenir les entreprises, notamment les PME, ce qui freine l’investissement, ralentit la croissance et pèse sur l’emploi », précise M. Chkoundali. Enfin, la circulation massive de cash complique la régulation monétaire par la Banque centrale, réduit l’efficacité des instruments de politique monétaire et peut accentuer les tensions inflationnistes.

plus contraignant. À cela s’ajoute l’abrogation de la disposition interdisant les transactions en espèces au-delà de 5.000 dinars, qui a supprimé un garde-fou essentiel contre la circulation excessive de liquidités, « facilitant involontairement l’expansion des paiements non traçables ». Le professeur insiste sur le fait que « la réforme des instruments de paiement est importante mais devient contreproductive si elle n’est pas accompagnée d’une vision cohérente et d’un plan d’application graduel se basant sur des études d’impact ». Il appelle donc le parlement à réévaluer ces dispositifs en associant experts et acteurs économiques.

Le recul du chèque et le boom des espèces

Les chiffres publiés par la Banque centrale de Tunisie (BCT) confirment les observations de M. Chkoundali. Cinq jours après le début du mois sacré, la circulation des espèces a atteint un niveau record, accentué par la nouvelle loi sur les chèques, qui limite à la fois leur nombre et leur montant. Lundi 23 février 2026, le montant des billets et pièces en circulation a franchi la barre des 27,5 milliards de dinars, contre 22,987 milliards un an auparavant, soit une hausse de 4,513 milliards de dinars (+19,63 %).

POUR APPROVISIONNER L'EUROPE

La Libye vise une production de 10 milliards de m³ de gaz par an d’ici 2030

La Libye prévoit d’augmenter sa production de gaz naturel au cours des cinq prochaines années afin d’accroître les volumes destinés à l’exportation vers l’Europe d’ici le début des années 2030, selon le président de la National Oil Corporation (NOC) libyenne (Reuters, 03/02/2026). Le pays souhaite augmenter sa production de gaz à près d’28 millions de m³ par jour (soit 10 milliards de m³/an) et de

lancer des forages de gaz de schiste au second semestre 2026. Actuellement, la Libye n’exporte qu’un volume négligeable de gaz naturel vers l’Europe via le gazoduc Greenstream à destination de l’Italie. Le président de la NOC a également précisé que la Libye annoncera les lauréats de son dernier cycle d’octroi de licences le 11 février 2026. Environ 37 entreprises, dont Chevron, Eni et ConocoPhillips, y ont participé.

Un autre cycle d’appels d’offres est attendu plus tard en 2026, portant potentiellement sur des ressources non conventionnelles ou des champs marginaux. Ces annonces s’inscrivent dans le cadre des efforts plus larges de la Libye pour relancer son secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz). Fin janvier 2026, le pays a signé un accord de développement pétrolier de 25 ans avec TotalEnergies et ConocoPhillips

pour les concessions de Waha. De plus, le gouvernement libyen a également signé un protocole d’accord avec la compagnie américaine Chevron (KEI, 27/01/2026). Selon le président de la NOC, la Libye détient 80 billions de pieds cubes de réserves de gaz (environ 2 265 milliards de m³), englobant à la fois des ressources conventionnelles et non conventionnelles.

R.I.

OMAN

Le royaume obtient des perspectives favorables dans le nouvel indice mondial des investissements

Oman se classe au 55e rang mondial dans le premier Global Investment Risk and Resilience Index, un nouvel indicateur de référence complet publié par Henley & Partners en collaboration avec AlphaGeo. Oman se classe au 55e rang mondial dans le premier Global Investment Risk and Resilience Index, un nouvel indicateur de référence complet publié par Henley & Partners en collaboration avec AlphaGeo. Avec un score total de 63.80 sur 100, le Sultanat a été officiellement placé dans la catégorie « Perspectives favorables », ce qui témoigne de sa position de destination stable et attractive pour les capitaux internationaux. Ce score, qui analyse 226 pays, compare la capacité d’un pays à s’adapter et à se réta-

blir en fonction de son exposition aux risques géopolitiques, économiques et climatiques. celui d’Oman Ses performances se caractérisent par une forte résilience (55.05) et un score de risque exceptionnellement bas (27.5). D’après les données disponibles, le pays affiche l’un des taux les plus bas au monde en matière d’instabilité politique, d’inflation et de volatilité monétaire. Bien que la vulnérabilité physique aux aléas climatiques demeure le principal obstacle, le solide cadre institutionnel du Sultanat offre un atout considérable pour une croissance durable. L’article met en évidence plusieurs facteurs importants qui contribuent à la stabilité d’Oman. Le pays a démontré une grande capacité à maîtriser sa dette publique tout en préservant un environnement social sta-

ble, obtenant des scores élevés de 0.78 pour sa marge de manœuvre budgétaire et de 0.75 pour le progrès social. En outre, un environnement transparent et digne de confiance pour les intérêts des entreprises internationales est mis en évidence par des notes constantes de 0.58 pour les comptes et les investissements externes, soutenues par une note de 0.55 pour la qualité de la gouvernance. Oman est mieux classé que Bahreïn et moins bien classé que les Émirats arabes unis. QatarL’Arabie saoudite et le Koweït, membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), figurent parmi les pays les plus performants. La Suisse et le Danemark arrivent en tête du classement mondial, illustrant ainsi le rôle croissant des nations plus petites et

plus adaptables comme piliers de la résilience mondiale. Selon la conclusion du rapport, dans une économie mondiale plus instable, les pays les plus engagés à renforcer la résilience par l’innovation et la gouvernance continueront d’attirer les meilleurs talents et les meilleurs investissements. Le Dr Christian H. Kaelin, président de Henley & Partners, a déclaré au Muscat Daily : « Cet indice est un nouvel outil précieux pour comprendre où se situent les véritables risques souverains et la résilience. Pour les investisseurs, les entreprises et les citoyens du monde, il offre une clarté sans précédent sur les secteurs où investir leur confiance et leurs capitaux dans les années à venir. »

Agence

EN 2024

Les exportations africaines de cacao bio ont chuté de 23 %

L'Afrique est le principal foyer de l'offre mondiale de cacao, dominée par des géants comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun. Sur le marché de niche du cacao bio, la hiérarchie des exportateurs change cependant radicalement.

Rédaction Internationale/Agence

Les pays africains ont placé 22 467 tonnes de cacao biologique sur le marché international en 2024. C'est ce que révèle l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) dans la dernière édition de son rapport annuel « The World of Organic Agriculture », qui dresse un état des lieux de la situation mondiale de l'agriculture biologique dans le monde. Ce volume est en recul de 22,65 % par rapport au stock de 29 0 47 tonnes écoulé en 2023. Selon le rapport, cette baisse de performance coïncide avec la transition vers le nouveau règlement biologique de l'Union européenne, qui a imposé dès 2024 que les importations en provenance de pays tiers respectent les mêmes standards que ceux exigés des opérateurs européens. Ce cadre réglementaire marque la fin progressive du système d'équivalence, qui permettait jusque-là à certains pays d'exporter vers l'UE selon leurs propres

normes jugées comparables. Dans ce contexte, les superficies agricoles consacrées à la culture du cacao bio en Afrique et qui respectent les normes du nouveau règlement européen se sont établies à 238 258 hectares, affichant une baisse de 22,93 % par rapport aux 309 164 ha qui consignent en 2023 dans les statistiques officielles.

La Sierra Leone et les autres

Avec un stock de 9177 tonnes de fèves expédiées vers l'UE, la Sierra Leone est le leader des exportations africaines de cacao biologique en 2024 et le 2e exportateur mondial de cette catégorie de produits après la République dominicaine (9980 tonnes). Le pays ouest-africain concentre aussi à lui seul 46 % des plantations de cacao bio sur le continent. La deuxième et la troisième marche du podium âprement disputé sont occupées par la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Avec respectivement 4609 tonnes et 4580 tonnes de

fèves exportées sur le marché international, ces deux pays ont placé presque deux fois moins de volume sur le marché international que la Sierra Leone. Derrière ce trio de tête, les autres acteurs majeurs des exportations de cacao bio en Afrique sont Sao Tomé-et-Principe et Madagascar, qui ont expédié chacune plus de 1000 tonnes de fèves. Au total, 10 pays producteurs africains sur un total de 11 ont exporté du cacao bio en 2024, le Cameroun étant le 11e. En dépit de la baisse globale annoncée des exportations africaines, le continent s'impose toujours comme la première région exportatrice de cacao bio. Les données compilées par le FiBL montrent en effet que les exportations mondiales sur ce segment ont totalisé 42 080 tonnes en 2024, dont 53,3 % provenant d'Afrique. En comparaison, la région Amérique latine qui arrive en deuxième position a exporté 19 560 tonnes de fèves, tandis que le reste des expéditions provient de l'Asie.

NIGERIA

Kaduna accueille un investissement de 30 millions \$ dans le gingembre

Le Nigeria est le premier producteur et exportateur africain de gingembre. Le gouvernement qui souhaite accroître la création de valeur ajoutée dans la filière, mobilise des investissements pour développer le segment de la transformation. Au Nigeria, le gouvernement a entamé les démarches pour établir un pôle de production et de transformation du gingembre dans la zone de gouvernement local de Kachia, située dans l'État de Kaduna. L'annonce a été faite le 23 février dernier par Sunday Katung, le sénateur représentant

la circonscription sénatoriale de Kaduna Sud, qui précise que ce nouveau projet mobilise un investissement de 40 milliards de nairas (29,5 millions \$), cofinancé à parts égales par le gouvernement nigérian et celui de l'État de Kaduna. Selon les informations relayées par les médias locaux, l'installation devrait devenir le plus grand pôle de transformation du gingembre en Afrique une fois achevée. Si des détails supplémentaires concernant le projet n'ont pas été révélés, il est attendu de cet investissement un accroissement de la production de l'épice, la réduction

des pertes post-récolte et la création de valeur ajoutée à l'exportation. « Ce projet ne concerne pas seulement le gingembre ; il concerne aussi l'emploi, l'industrialisation rurale, la création de richesse et le rétablissement de l'espoir dans nos communautés agricoles. Nos agriculteurs passeront de la vente de produits bruts à la valorisation, la transformation et l'exportation », a ainsi déclaré M.Katung. Les données compilées sur la plateforme Trade Map montrent que le Nigeria a expédié en moyenne 33 824 tonnes de gingembre sous forme brute

par an entre 2021 et 2023, pour une valeur estimée à 18,1 millions \$. Plus largement, le pôle industriel annoncé à Kachia permettra à l'État de Kaduna, qui s'impose déjà comme la principale zone de production de gingembre dans le pays, de consolider son poids dans la filière. En 2024, le Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS) estimait la production nigériane de gingembre à 727 633 tonnes, dont 75,54 % est récolté dans l'État de Kaduna.

R.I.

GHANA La production artisanale d'or prévue à un niveau record sur les 3 prochaines années

Portée par les nouvelles réformes engagées par les autorités, la filière aurifère artisanale et à petite échelle (ASM) du Ghana a franchi un cap en 2025. Longtemps considérée comme un segment secondaire, elle s'est imposée comme le principal contributeur à la production aurifère nationale. Au Ghana, le GoldBod, régulateur du segment artisanal et à petite échelle (ASM) de l'or, vise une production annuelle d'environ 127 tonnes au cours des trois prochaines années. Cette projection, annoncée le mercredi 25 février et fondée sur la consolidation des réformes engagées dans la filière, dépasse largement le volume déjà record de 3,1 millions d'onces (96,4 tonnes) enregistré en 2025. Pour atteindre cet objectif, le GoldBod prévoit de renforcer la structuration de son dispositif d'achat de l'or issu de l'ASM. La stratégie avancée repose notamment sur l'acquisition, via des circuits officiels, d'un minimum de 2,45 tonnes d'or par semaine auprès des producteurs artisanaux. Dans cette optique, le conseil d'administration de l'entité publique entend mobiliser les financements nécessaires pour constituer des stocks couvrant trois à quatre semaines d'achats. Cette étape précédera le transfert, prévu en mars, de « l'entière responsabilité de la signature des accords d'achat et de la gestion de la vente de tout l'or ASM » acquis. À cet ajustement, destiné à renforcer l'efficacité du dispositif d'achat, s'ajouteront d'autres mesures visant à intégrer durablement les petits producteurs dans le processus de formalisation de la filière. Il est notamment question d'introduire des incitations tarifaires et des bonus en faveur des mineurs agréés (reconnus par le GoldBod) afin de décourager la contrebande et d'orienter davantage les volumes vers les circuits officiels.

R.I.

GABON

Vaalco lance un nouveau puits face à une production pétrolière en déclin

Vaalco Energy ambitionne d'augmenter sa production de brut à court terme au Gabon, alors que le pays cherche à stabiliser ses volumes dans un contexte de maturité croissante de plusieurs gisements. Un nouveau puits de pétrole vient d'entrer en production au large du Gabon. Mardi 24 février, la société américaine Vaalco Energy a publié des informations faisant état du démarrage du puits de développement baptisé Etame 15H-ST situé sur le champ offshore d'Etame. À son lancement, ce puits foré dans une zone déjà exploitée, produit environ 2 000 barils de pétrole par jour selon l'entreprise. La proportion d'eau

extraite en même temps que le brut est estimée à 38 %. Vaalco précise que la partie du sous-sol traversée par le forage contient environ 250 mètres de roches imprégnées de pétrole. L'opération s'inscrit dans un programme plus large conduit sur le champ d'Etame et qui vise à soutenir la production de ce site offshore. En 2025, Vaalco Energy a enregistré une production moyenne d'environ 14 300 barils équivalents pétrole par jour sur ses actifs au Gabon, selon sa mise à jour opérationnelle publiée en janvier 2026. En 2024, la production du permis Etame Marin s'établissait autour de 19 000 barils de pétrole par jour, selon les données communiquées par la

société dans ses rapports annuels. En parallèle, un second puits est en cours de forage dans une autre partie du champ baptisée West Etame. D'après l'entreprise, les études réalisées avant le forage indiquent une probabilité de succès estimée à 57 %. Vaalco Energy détient 63,6 % d'intérêts opérateur sur le permis Etame Marin. Ce développement intervient dans un contexte où le Gabon exploite principalement des champs découverts il y a plusieurs décennies. Le permis Etame Marin produit du pétrole depuis le début des années 2000. Selon l'Annual Statistical Bulletin 2024 de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la production

moyenne de pétrole brut du Gabon s'est établie à environ 216 000 barils par jour en janvier 2026. Les données historiques publiées par l'OPEP indiquent que la production gabonaise dépassait 350 000 barils par jour au milieu des années 1990. Comme rapporté par Agence Ecofin en mars 2025, Vaalco vise une production de brut à 30 000 b/j d'ici la fin de cette année. Selon les hypothèses économiques de Global Data, environ 90 % des réserves totales du champ pétrolier Etame ont été récupérées. La production devrait se poursuivre jusqu'à ce que le champ atteigne sa limite de rentabilité en 2029.

Agence

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

L'IA perd de sa magie

Les semaines se suivent et se ressemblent. Les indices européens ont inscrit de nouveaux records, à la faveur d'une série de résultats d'entreprises. Pendant ce temps, Wall Street est toujours engluée dans les craintes de disruption autour de l'IA. Un environnement qui pousse les investisseurs à chercher des refuges dans des secteurs plus traditionnels de l'économie. Le Dow Jones tire ainsi son épingle du jeu.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOPS
Circle Internet +32,4 %: profite de la hausse de la circulation de son principal stablecoin, l'USDC, poussé par des réglementations favorables aux stablecoins indexés sur le dollar. Le chiffre d'affaires total et les revenus des réserves sont en hausse de 77%, au-delà du consensus des analystes.
Nordex +26,9 % : le fabricant allemand de turbines éoliennes relève son objectif de marge EBITDA à moyen terme. Les perspectives dépassent largement le consensus et le carnet de commandes atteint un niveau record.
IONQ +20,28 %: le titre a progressé après la publication de résultats en forte amélioration, avec un chiffre d'affaires sur les trois mois clos au 31 décembre quasiment multiplié par six, et la sélection de la société pour soutenir le contrat Shield IDIQ de la Missile Defense Agency.
Indra +16,1 % : le spécialiste espagnol de la défense et du contrôle aérien voit son carnet de commandes exploser grâce aux programmes de modernisation espagnols. Les objectifs annoncés dépassent largement le plan stratégique initial, portés par des contrats de défense massifs.
Engie +10 % : l'énergéticien français bascule massivement vers les réseaux électriques régulés avec l'acquisition de UK Power Networks, sa plus grosse opération. Le R-U devient le 2e marché du groupe et les prévisions relevées convainquent.
Technip Energies +8,54 % : contrat majeur au Qatar pour deux méga-trains de liquéfaction GNL qui répliquent ceux déjà en construction. Le succès fait oublier la chute des prises de commandes chez le spécialiste français de l'ingénierie énergétique.

FLOPS
UCB -8,62 % : prise de profits après des résultats dépassant les attentes, la valorisation devenant trop élevée après une hausse spectaculaire sur deux ans. Le laboratoire belge affiche le P/E le plus élevé du secteur pharmaceutique malgré la forte croissance de Bimzeln.
Diageo -10,18 % : le nouveau CEO des spiritueux divise par deux le dividende, révisé les perspectives à la baisse et menace d'une guerre des prix. La contagion frappe Pernod Ricard et Rémy Cointreau qui déviennent sur des craintes d'érosion généralisée des marges.
Mercado Libre -11,98 %: la première place de marché en ligne en Amérique latine publie des résultats mitigés. Les dépenses élevées en publicité, en logistique et les provisions pour crédit ont pesé sur la rentabilité, faisant baisser la marge opérationnelle à 10,1%.
Oxford BioMedica -16,29 % : le conseil rejette l'offre d'EQT jugée insuffisante face à un chiffre d'affaires en forte hausse et des perspectives solides dans les vecteurs viraux.
Novo Nordisk -20,96 % : échec retentissant du CagriSema qui ne parvient pas à battre le Zepbound d'Eli Lilly dans un essai direct, sabotant le grand espoir du laboratoire danois. La baisse massive des prix du Wegovy et de l'Ozempic aux

Etats-Unis accentue les inquiétudes sur la position du pionnier des médicaments anti-obésité.
Syensqo -37,94 % : des prévisions 2026 largement inférieures aux attentes détruisent le récit de croissance du chimiste belge. La division polymères de spécialité s'effondre dans l'électronique et l'automobile.

Matières premières
Energie : Le marché pétrolier évolue au rythme des négociations nucléaires entre les États-Unis et l'Iran. Les prix du baril ont connu une semaine volatile, tiraillés entre les espoirs d'une solution diplomatique et la crainte d'une escalade militaire. La semaine se termine sur une note relativement stable, le Brent s'échange autour de 73 USD et le WTI autour de 67,30 USD. Les discussions à Genève entre Washington et Téhéran dominent l'actualité. Bien que des progrès aient été signalés, permettant de réduire temporairement la prime de risque géopolitique, l'incertitude persiste. Donald Trump maintient une pression militaire importante dans la région et exige l'arrêt complet de l'enrichissement d'uranium par l'Iran. De son côté, Téhéran refuse d'abandonner totalement son programme nucléaire. Un accord diplomatique pourrait entraîner une baisse significative des cours, tandis qu'un échec des négociations et une action militaire américaine augmenteraient les risques de perturbation de l'offre dans le détroit d'Ormuz. Les discussions techniques devraient reprendre la semaine prochaine à Vienne. Sur le plan des fondamentaux, les stocks US ont progressé de manière spectaculaire : +16 millions de barils, soit la plus forte hausse hebdomadaire depuis trois ans. Cette accumulation s'explique par une hausse des importations, une baisse des exportations et une réduction de l'activité des raffineries. Ces données confirment que le marché physique reste bien approvisionné, voire excédentaire. Malgré cette perspective, l'OPEP+ semble prête à modifier sa stratégie. Lors de sa réunion prévue ce dimanche 1er mars, le cartel devrait approuver une augmentation de sa production à partir du mois d'avril.
Métaux : L'or poursuit son ascension à 5200 USD et s'installe confortablement au-dessus du seuil psychologique des 5000 USD l'once. Comme nous l'écrivons régulièrement ici, cette progression s'appuie sur la demande de sécurité, qui reste le principal moteur de la hausse. Les tensions persistantes entre les États-Unis et l'Iran, malgré des discussions en cours à Genève, alimentent la prime de risque géopolitique. Parallèlement, le flou entourant la politique commerciale américaine et les droits de douane soutient l'attrait pour les métaux précieux. Enfin, le recul des rendements des bons du Trésor américain réduit le coût d'opportunité de la détention d'or. Du côté des métaux industriels, les opérateurs scrutent de près les données en provenance de la Chine, dont les marchés ont rouvert après les congés du Nouvel an lunaire. La tonne de cuivre reste plutôt stable à Londres, autour de 13300 USD (prix cash).
Produits agricoles : Le prix du cacao

poursuit sa baisse aux États-Unis. Les cours mondiaux sont passés sous la barre des 3 000 USD la tonne, atteignant leur niveau le plus bas depuis avril 2023. La baisse est vertigineuse : -50% depuis le 1er janvier. Cette faiblesse s'explique par l'amélioration des conditions météorologiques en Afrique de l'Ouest, qui favorise l'offre alors que la demande faiblit. A Chicago, le blé maintient sa tendance positive à 587 cents le boisseau (contrat échéance mai 2026). Le maïs progresse également à 447 cents.

Macroéconomie
Macro : La magie Nvidia n'aura pas eu lieu. Pire, après une première réaction positive en phase avec le niveau stratosphérique des résultats publiés, les craintes des investisseurs ont refait surface, plombant le titre de plus de 5% à la clôture. Ceci n'arrange évidemment pas les affaires du Nasdaq et dans une moindre mesure du S&P 500 qui reste bloqué dans un étroit canal de consolidation horizontal compris entre 7000 et 6790. Pourtant sous la surface, tout ne va pas si mal. La rotation sectorielle est toujours à l'œuvre au profit des titres "value", des mid et small caps. Les autres places boursières en profitent pour faire le plein, à l'image des pays émergents. Les obligations d'États regardent tout ceci d'un œil impassible, le rendement du 10 ans américain souffrant même le luxe de revenir à proximité de ses points bas de fin 2025 autour des 3,99/95% dont la rupture de ce niveau ouvrira les 3.60%.
Crypto : La chute du bitcoin se poursuit encore cette semaine. Il enregistre une sixième semaine consécutive de baisse, avec -2,30% depuis lundi, et repasse sous

la barre des 66 000 USD. Comme lors des semaines précédentes, les facteurs expliquant ce recul n'ont pas changé : les valeurs technologiques continuent de souffrir et les cryptomonnaies, négociées de manière similaire mais avec des amplitudes décuplées, voient leurs lignes fondre dans les portefeuilles. Les flux dans les ETF Bitcoin Spot matérialisent cette tendance : l'encours total a encore reculé de 200 MUSD pour atteindre 85 Mrds USD, soit une chute de plus de 50% depuis octobre 2025. La valorisation totale du marché crypto revient autour de 2 250 Mrds USD, un niveau inédit depuis fin 2024. Du côté des principales autres cryptomonnaies : l'éther (ETH) stagne autour de 1 950 USD, tout comme Solana (SOL) à 82 USD, tandis que XRP (XRP) recule de 1,74% à 1,36 USD.
La semaine prochaine, c'est la macro qui revient sur le devant de la scène. Les statistiques majeures seront l'inflation en zone euro, puis les enquêtes d'activité ISM et les ventes au détail aux États-Unis. Mais le grand rendez-vous sera la publication du rapport sur l'emploi du mois de février, vendredi après-midi. En janvier, les créations d'emplois ont rebondi, après une année 2025 de quasi-stagnation. Alors que les investisseurs ont déjà les yeux rivés sur le prochain meeting de la Fed (17-18 mars), tout l'enjeu est de savoir si cette embellie se confirme.
Du côté des entreprises, la saison des résultats ne semble jamais prendre fin. En Europe, Thalès, ASM International, Bayer ou encore Adidas sont attendus. Aux États-Unis, il faudra suivre CrowdStrike, Marvell Technology, Costco, et surtout Broadcom.

Source : Zonebourse

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Février 2026

Valeur : 02 Mars 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.7753	129.7903
1	EUR	EURO		153.3036	153.3343
1	GBP	POUND STERLING		175.7996	175.8438
100	JPY	JAPANESE YEN		83.1626	83.1936
1	CNY	CHINESE YUAN		18.9758	18.9807
1	CHF	SWISS FRANC		168.1245	168.1657
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.9691	95.0149
1	DKK	DANISH KRONE		20.5224	20.5280
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.3934	14.3978
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.5843	13.6053
1	AED	UAE DIRHAM		35.3303	35.3440
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5994	34.6071
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.6574	424.8455
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.4829	44.9300
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1455	14.1472
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.4493	20.5543
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2616	3.2717
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.2403	178.2403

REMBOURSEMENTS DES DROITS DE DOUANE

L'administration Trump demande de retarder les procédures judiciaires

Le gouvernement américain a demandé un délai supplémentaire de 90 jours avant que les procédures judiciaires liées aux remboursements des droits de douane ne soient examinées.

Synthèse R I/Agence

L'administration du président américain Donald Trump a demandé à retarder les procédures judiciaires liées aux remboursements de droits de douane aux importateurs estimés à 175 milliards de dollars, selon un document déposé vendredi auprès d'un tribunal. La semaine dernière, la Cour suprême des États-Unis avait infligé un revers spectaculaire pour la politique économique phare du président en invalidant une vaste partie de ses droits de douane. Cette décision ouvre la voie à un processus de remboursement des sommes déjà versées par les importateurs, que les experts jugent complexe et juridiquement délicat. Vendredi, l'administration a plaidé pour un report pouvant aller jusqu'à quatre mois avant que le contentieux sur les

remboursements ne soit de nouveau examiné par la Cour du commerce international des États-Unis.

Un délai supplémentaire de 90 jours demandé

"Dans une affaire examinée en appel d'une juridiction fédérale, la Cour suprême transmet son arrêt 32 jours après son prononcé", a indiqué le gouvernement dans son mémoire adressé à la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit fédéral. Il a soutenu que la cour devrait accorder un délai supplémentaire de "90 jours afin de permettre aux pouvoirs publics d'envisager leurs options". En août dernier, une Cour d'appel avait estimé que nombre des droits de douane imposés par Donald Trump étaient illégaux, tout en renvoyant la question des remboursements au Tribunal du commerce interna-

tional. Elle avait toutefois suspendu l'exécution de sa décision lorsque Donald Trump avait saisi la Cour suprême. Mais la haute juridiction a jugé la semaine dernière que le président Trump avait outrepassé ses prérogatives en imposant des droits de douane généralisés à divers pays, les invalidant en conséquence. Cette décision ne concerne pas les droits de douane sectoriels imposés par Donald Trump, notamment sur l'acier et l'automobile. En réaction, Donald Trump a déjà invoqué un autre fondement juridique pour instaurer un nouveau droit de douane de 10% sur les importations aux États-Unis. Plus tôt vendredi, le président s'en est à nouveau pris à la décision de la Cour suprême, affirmant qu'elle permettrait aux pays et aux entreprises de continuer à "dépouiller" les États-Unis.

ROYAUME-UNI

Le scénario d'une baisse des taux se renforce

L'inflation recule malgré des risques persistants. Parallèlement, le marché du travail se détend. Le chiffre de l'inflation au Royaume-Uni la semaine dernière s'est avéré encourageant. L'inflation globale a reculé pour s'établir à 3,0% en glissement annuel en janvier, grâce à des effets de base favorables

et à un ralentissement prononcé de l'inflation alimentaire. La tendance à la désinflation semble être appelée à se poursuivre: l'inflation devrait se rapprocher de 2% au cours des deux prochains mois. Parallèlement, le marché du travail se détend. La croissance des rémunérations a ralenti et le taux de chômage s'est in-

crit en légère hausse la semaine dernière. Ces deux facteurs semblent indiquer que la demande de main-d'œuvre a fléchi. Globalement, les arguments en faveur de baisses des taux se sont renforcés, les marchés anticipant à présent une probabilité de 80% d'une baisse en mars. Toutefois, l'inflation sous-jacente des ser-

vices, l'un des meilleurs indicateurs des tensions inflationnistes tendancielles, demeure la principale composante surveillée. Comme l'inflation des services reste supérieure à 4% en glissement annuel, nous tablons toujours seulement sur une légère évolution à la baisse des taux d'intérêt du Royaume-Uni. Agence

ITALIE

Baisse des exportations et importations hors UE en janvier

Les exportations et importations italiennes en dehors de l'Union européenne ont diminué au mois de janvier sur un an, chutant respectivement de 6% et de 14% par rapport à janvier 2025, a annoncé vendredi l'Institut national des statistiques (Istat). Après une année 2025 en hausse, les exportations italiennes hors UE ont enregistré un léger recul de 1,9% en janvier par rapport à décembre, notamment vers les États-Unis, a indiqué l'Istat. Cette baisse limitée est liée à une diminution dans l'énergie et les biens d'équipement. Les exportations ont notamment baissé en janvier

de 6,7% sur un mois vers les États-Unis, principal marché de l'Italie en dehors de l'UE, et de 14,8% vers le Royaume-Uni. Elles ont au contraire fortement augmenté (15,3%) vers la Suisse voisine. Sur l'année 2025, la hausse des exportations italiennes au niveau mondial était notamment liée à la progression des ventes de produits pharmaceutiques. Hors UE, elles avaient grimpé de 2,3%. Dans le même temps, l'Italie avait augmenté ses importations, notamment de produits pharmaceutiques depuis les États-Unis ou la Chine, mais aussi depuis des pays européens comme les

Pays-Bas, également pour la pharmacie, et la France, côté agricole. En janvier, les importations italiennes en dehors de l'UE ont reculé de 3,9% sur un mois, suivant une tendance à la baisse des importations hors UE, notamment à cause d'un repli des achats de biens intermédiaires et d'énergie, secteur où les prix ont diminué. En conséquence, par rapport à décembre, les importations ont chuté en janvier de 31,8% depuis les pays pétroliers de l'OPEP. Elles ont aussi plongé de 12,1% depuis les États-Unis.

R.I

ALLEMAGNE

Croissance au dernier trimestre 2025 confirmée à 0,3%

L'Allemagne a connu une légère accélération de son activité au dernier trimestre 2025, selon des chiffres définitifs publiés mercredi, le gouvernement espérant une reprise plus forte en 2026. Entre octobre et décembre, le produit intérieur brut (PIB) allemand a progressé de 0,3%, selon l'institut Destatis. Sur l'ensemble de l'année 2025, il a augmenté de 0,2%, après deux années consécutives de récession. "Cela signifie que l'année conjoncturelle 2025 s'est achevée sur une note positive", a déclaré Ruth Brand, présidente de l'institut de statistiques. Cette hausse de l'activité au dernier

trimestre a été tirée par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques. Le commerce extérieur, pilier de l'économie allemande exportatrice, est toutefois resté très affaibli, avec des exportations de biens et de services en recul de 0,6% sur un an. Berlin espère une progression de l'activité plus forte en 2026, le gouvernement tablant sur une croissance de 1%, portée par des centaines de milliards d'euros d'investissements publics pour la défense et les infrastructures. Mais l'économie du pays reste pénalisée par la baisse de la demande mon-

diale, la concurrence asiatique et, depuis l'an dernier, la hausse des droits de douane aux États-Unis, partenaire commercial clé. Les surcapacités dans l'industrie devaient freiner la reprise au premier trimestre 2026, a prévenu mi-février la Bundesbank, la Banque fédérale d'Allemagne, qui anticipe une activité plus dynamique à partir du printemps, grâce aux impulsions budgétaires. Le ton est moins optimiste du côté des entreprises: l'économie allemande "ne décollera pas" en 2026, a estimé au début du mois la Chambre allemande de commerce et d'industrie sur la base d'une large enquête tous secteurs

confondus. L'indicateur du climat de la consommation, en légère baisse de 0,5 point pour mars sur un mois, à -24,7 points, témoigne de l'incertitude des consommateurs allemands, d'après les derniers chiffres de l'Institut GfK publiés. "Il existe toujours une tendance à économiser les revenus en hausse plutôt qu'à être consommés par prudence", a expliqué Rolf Bürkl, expert de l'institut. Destatis a également fait état mercredi d'une stabilité du déficit public allemand rapporté au PIB, celui-ci étant resté inchangé à 2,7 % du PIB en 2025. R.I.

PORTUGAL

L'inflation repart à la hausse en février, à 2,1%

Les prix à la consommation au Portugal sont repartis à la hausse en février, à 2,1% sur un an, contre 1,9% en janvier, sous l'effet notamment de la hausse des produits alimentaires, selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut national des statistiques (INE). Cette hausse s'explique principalement par la montée des prix des produits alimentaires non transformés, qui ont bondi de 6,6% en glissement annuel, précise l'office portugais des statistiques. A l'inverse, les prix des produits énergétiques ont reculé de 2,2% sur cette période. Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a légèrement augmenté de 0,1%. L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a également enregistré une hausse de 2,1% sur un an, après 1,9% en janvier. Selon les prévisions inscrites au budget de l'État, l'inflation devrait s'établir en moyenne à 2,1% en 2026, confirmant une tendance à la stabilisation, après un taux de 2,3% en 2025 et de 2,4% en 2024. Par ailleurs, l'INE a confirmé une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 1,9% en 2025, après 2,2% l'année précédente. La croissance a été principalement soutenue par la demande intérieure, qui a été "supérieure à celle de l'année précédente", portée par "une accélération des dépenses et de la consommation finale", souligne l'Ine. Au quatrième trimestre 2025, le PIB a progressé de 0,9% par rapport au trimestre précédent et de 1,9% sur un an, selon cette deuxième estimation. Pour 2026, le gouvernement portugais et la banque centrale prévoient une accélération de la croissance à 2,3%.

Agence

OpenAI lève 110 milliards de dollars auprès de mastodontes de la Tech

L'argent ne va pas manquer pour OpenAI. La firme de Sam Altman vient en effet d'achever une gigantesque levée de fonds, de plus de 100 milliards de dollars !



OpenAI pourra-t-il tenir la course avec les concurrents comme Google ou Microsoft, qui sont capables de générer énormément de revenus sur d'autres activités afin de les transférer dans leur activité, encore très déficitaire, de l'intelligence artificielle ? C'est encore difficile à dire, tant le père de ChatGPT est dépendant des financements extérieurs. Mais pour le moment, on peut dire que les por-

tefeuilles du reste du monde lui sont encore bien ouverts !

110 milliards de dollars pour OpenAI

Chez OpenAI, on est semble-t-il jamais en manque de nouveaux fonds. La preuve, encore une fois, avec cette communication de l'entreprise à l'origine de la folie du secteur de l'intelligence artificielle.

En effet, la société américaine affirme avoir achevé un nouveau round d'une levée de fonds, qui lui permet de récolter au total la somme folle de 110 milliards de dollars. Cet afflux d'argent frais va encore faire augmenter sa valorisation boursière, qui devrait ainsi atteindre les 840 milliards de dollars, plaçant OpenAI aux environs de la 15ème place mondiale des entreprises pour la capitalisation.

Amazon met à lui seul 50 milliards de dollars sur la table

Et pour sortir autant d'argent, on comprend tout de suite que les participants doivent être des grands noms de l'économie. Softbank, qui est bien investi dans le secteur de l'IA, en tant qu'un des acteurs majeurs du projet Stargate, va ainsi mettre 30 milliards dans cette opération, tout comme NVIDIA. Le plus gros apport ici provient d'Amazon, qui fait une entrée tonitruante du côté de chez OpenAI, avec au total une promesse d'investissement de 50 milliards de dollars. Cette enveloppe se divise entre un paiement de 15 milliards de dollars aujourd'hui, auxquels s'ajouteront 35 milliards de dollars dans les prochains mois, quand les conditions établies par le contrat seront remplies.

Trump vient de bannir Anthropic et son IA Claude de toutes les administrations américaines

Donald Trump a ordonné à toutes les agences fédérales de couper immédiatement avec l'IA Claude, après l'échec d'un bras de fer de plusieurs mois avec Anthropic. La société avait refusé de franchir deux lignes rouges, sur les armes autonomes et la surveillance de masse. Pete Hegseth, le secrétaire à la Guerre de Donald Trump, a désigné sur son compte X.com Anthropic comme un risque pour la chaîne d'approvisionnement de la défense américaine et interdit à tout contractant militaire de travailler avec elle. Le POTUS lui a emboîté le pas sur son réseau sur Truth Social, en majuscules : toutes les agences fédérales doivent « CESSER IMMÉDIATEMENT toute utilisation de la technologie d'Anthropic ». Six mois de délai pour les ministères déjà intégrés, dont le Département de la Guerre lui-même. Le torchon brûle depuis la signature en 2024 d'un contrat de 200 millions de dollars signé entre Anthropic et ce même département. La société avait alors une certaine fierté à afficher : première entreprise d'IA de pointe à opérer sur des réseaux classifiés américains. Pendant des mois, les deux parties ont négocié en privé autour de deux exceptions réclamées par Anthropic pour son modèle Claude, à savoir pas d'utilisation dans des armes entièrement autonomes et pas non plus de surveillance intérieure de



masse des citoyens américains. Le Pentagone voulait un accès sans restriction. Impasse totale. Ultimatum fixé à 17h01 vendredi. Anthropic n'a pas cédé.

Une étiquette réservée aux adversaires étrangers, appliquée à une firme américaine

Huawei. ZTE. Des entreprises chinoises sous influence d'un gouvernement étranger. Voilà pour qui cette désignation de risque pour la chaîne d'approvisionnement avait été prévue. Anthropic, fondée à San Francisco, partiellement financée par Amazon, vient de la recevoir aussi. Plusieurs juristes américains ont déjà qualifié ça de précédent dangereux, car rien dans les textes n'interdit à l'administration d'y recourir contre n'importe quelle société tech nationale qui

refuse de se plier à ses exigences contractuelles. Dario Amodei a publié une déclaration dans laquelle il explique pourquoi Anthropic tient sur ces deux points : les modèles actuels ne sont pas fiables au point d'être intégrés dans des systèmes létaux sans supervision humaine, et autoriser la surveillance de masse violerait les droits fondamentaux des citoyens américains. « Aucune intimidation ni sanction du Département de la Guerre ne modifiera notre position », écrit-il. La société a annoncé qu'elle contesterait la désignation devant les tribunaux, en s'appuyant sur l'article 3252 du titre 10 du Code américain, qui limite légalement sa portée aux seuls contrats du Département de la Guerre.

Amazon, Microsoft, Google dans le viseur

Pete Hegseth a ajouté une formulation qui pose un second problème, bien plus large. Toute entité « entretenant des relations commerciales avec l'armée » ne pourrait plus travailler avec Anthropic. Or Anthropic tourne sur les infrastructures d'Amazon Web Services, Microsoft Azure et Google Cloud, lesquels hébergent aussi certains des plus gros contrats de défense américains. Si on s'en tient à une lecture stricte de cette déclaration, ces partenariats seraient donc menacés. Personne ne l'a encore poussée jusque-là, mais la formulation est dans le texte officiel. Pour une administration qui vient de montrer qu'elle utilise les désignations réglementaires comme levier de pression sur ses propres entreprises, c'est tout sauf anodin. Voilà où nous en sommes. Dix-huit mois après avoir affiché ce contrat militaire comme une victoire, Anthropic se retrouve dans une situation où ce même contrat fait l'objet d'une confrontation judiciaire avec Washington. Trump a prévenu de « graves conséquences civiles et pénales » en cas de non-coopération pendant la transition. La société a répondu qu'elle collaborerait pour protéger les troupes et les opérations en cours, sur les usages légitimes, uniquement. Un partout, la balle au centre.

Xiaomi Pad 8 et 8 Pro : ces tablettes veulent mettre votre PC à la retraite

Présentées au MWC 2026, les Xiaomi Pad 8 et Pad 8 Pro misent sur la puissance et l'intelligence artificielle pour séduire les utilisateurs en quête de productivité. Objectif : remplacer votre bon vieux PC portable. Au Mobile World Congress de Barcelone, Xiaomi lève le voile sur une nouvelle génération de tablettes orientées productivité. Les Xiaomi Pad 8 et Pad 8 Pro ne se contentent pas d'améliorer la fiche technique : elles cherchent à rapprocher l'expérience tablette de celle d'un ordinateur portable. Pour ce faire, les nouvelles tablettes misent sur une interface optimisée pour le multitâche, une intégration poussée de l'intelligence artificielle et une fiche technique musclée.

Deux tablettes similaires sur le plan du design et de l'autonomie

Les deux modèles adoptent un design compact avec une épaisseur de 5,75 mm et un poids de 485 g, tout en intégrant un écran 11,2 pouces en définition 3,2K (3200 x 2136 pixels) avec un taux de rafraîchissement pouvant atteindre 144 Hz et une luminosité annoncée à 800 nits. Malgré leur finesse, elles embarquent une batterie de 9 200 mAh, pensée pour des sessions de travail et d'utilisation prolongées. La série fonctionne sous Xiaomi HyperOS 3, intégrant l'intelligence système HyperAI. L'interface met l'accent sur la productivité avec un multitâche retravaillé, un affichage en écran partagé optimisé et un mode Workstation enrichi permettant d'accéder rapidement aux applications via un Dock étendu. Le navigateur adopte d'ailleurs des usages proches du PC, avec gestion du clic droit, aperçus au survol et barre d'outils adaptée au travail en ligne. Xiaomi pousse la logique bureautique plus loin avec l'intégration de WPS Office en version PC, permettant la création et l'édition de documents directement depuis la tablette. La communication avec les autres appareils de la marque est également mise en avant pour faciliter le passage d'une tâche à l'autre dans l'écosystème Xiaomi.

Une fiche technique imposante sur le papier pour remplacer votre PC

Vient le jeu des différences entre le modèle de base et le modèle Pro. La Xiaomi Pad 8 Pro embarque la plateforme Snapdragon 8 Elite, avec des performances CPU annoncées en hausse de 81 % et GPU de 103 % par rapport à la génération précédente, selon les chiffres avancés par le constructeur. Elle prend en charge la charge rapide 67 W et propose jusqu'à 512 Go de stockage. Côté photo, elle intègre un capteur arrière de 50 Mpx et une caméra frontale de 32 Mpx. Une version Matte Glass est également proposée, avec un écran à nano-texture et revêtement antireflet, censé améliorer la résistance aux reflets de 44 % par rapport à la génération précédente. Cette déclinaison vise particulièrement les usages créatifs ou professionnels avec stylé. De son côté, la Xiaomi Pad 8 s'appuie sur un très honorable Snapdragon 8s Gen 4. Elle propose une charge un peu moins rapide à 45 W, un capteur principal de 13 Mpx et jusqu'à 256 Go de stockage. Une version plus accessible donc, qui s'adresse visiblement à un plus large public. En France, la Xiaomi Pad 8 démarre à 499 euros, avec une offre de lancement à 429 euros jusqu'au 31 mars, tandis que la Pad 8 Pro débute à 649 euros. Les deux versions sont proposées en trois coloris, vert sapin, gris et bleu. Les dates exactes de disponibilité ne sont pas encore annoncées.

495 dollars pour un espace de rangement jusqu'alors gratuit : l'option de trop ?

Pendant des années, le "frunk" a été présenté comme l'un des atouts naturels des voitures électriques : un coffre supplémentaire à l'avant, rendu possible par l'absence de moteur thermique. Désormais, chez Ford comme chez d'autres, ce rangement n'est plus un bonus évident, mais un équipement facturé en option. Une évolution qui relance le débat sur la monétisation de chaque fonctionnalité.

Dans l'imaginaire collectif, l'un des atouts des voitures électriques réside dans l'espace libéré à l'avant. Sans moteur thermique ni boîte de vitesses conventionnelle, une partie du compartiment peut devenir un second coffre, le fameux « frunk ». Mais cet avantage technique n'est plus systématiquement inclus chez tous les constructeurs.

495 dollars pour un espace autrefois standard

À l'occasion du millésime 2026, le Ford Mustang Mach-E voit son coffre avant devenir une option facturée 495 dollars, soit environ 420 euros. C'est en tout cas ce que révèle le site Ford Authority auprès des clients nord-américains. Depuis son lancement en 2020, ce frunk était inclus sur toute la gamme. Il offrait un volume d'environ 136 litres et disposait d'un bouchon de vidange intégré, permettant par exemple d'y transporter de la glace ou des boissons.

En 2024, une mise à jour technique avait déjà réduit sa capacité d'environ moitié, l'intégration d'une pompe à chaleur venant rogner l'espace disponible. Malgré cette réduction, il restait plus logeable que les coffres avant de certains concurrents comparables comme le Kia EV6 ou le Hyundai Ioniq 5, dont les frunks sont nettement plus compacts.

Ford justifie cette évolution par les usages observés : selon la marque, peu de clients utilisaient réellement cet espace. Le constructeur explique que le retrait du frunk en équipement standard permet de réduire les coûts et que ces économies sont en partie répercutées. Le Mach-E GT est ainsi affiché près de 1 000 dollars moins cher qu'auparavant pour 2026. En revanche, la version d'entrée de gamme débute toujours à 37 795 dollars, ce qui



relative l'impact de cette baisse. Chez nous en revanche le Mach-E démarre à 43 100 € mais l'option n'est pas encore apparue dans le configurateur.

Un mouvement qui dépasse Ford

Ford n'est pas un cas isolé. La Dodge Charger électrique propose également un frunk de 42,5 litres mais uniquement via le pack R/T, qui inclut davantage de puis-

sance et d'équipements. Ce pack entraîne une hausse de 5 000 dollars (environ 4 236 euros). Le coffre avant devient donc indirectement un élément conditionné à une montée en gamme.

À l'inverse, certains modèles conservent leur frunk de série, comme les Tesla Model 3 et Model Y, tandis que d'autres n'en ont jamais proposé, à l'image de la Volkswagen ID.4, iD.3 ou même BMW i4. L'absence de coffre avant n'a d'ailleurs pas

empêché ces véhicules d'afficher des volumes de ventes solides.

Dans le cas du Mach-E, la décision est d'autant plus symbolique que le frunk avait été mis en avant lors du lancement du modèle. Le fait de faire payer un espace physiquement disponible sous le capot interroge sur la frontière entre rationalisation industrielle et segmentation commerciale.

Du frunk aux abonnements : une évolution plus large des équipements

Cette évolution rappelle d'autres débats récents autour des équipements devenus optionnels ou soumis à abonnement. BMW avait suscité une polémique en proposant des sièges chauffants activables par abonnement. Sur le nouvel iX3, la caméra 360° et le pack Driving Assistant Pro (conduite semi-autonome, changements de voie assistés, aide en milieu urbain) pourront être activés moyennant un paiement mensuel si le client ne les a pas commandés dès l'achat, alors que tout le matériel est installé d'office. Tesla, de son côté, a transformé son système de conduite assistée FSD en formule mensuelle à 99 dollars depuis peu, après l'avoir longtemps commercialisé en paiement unique. Même chose chez Audi qui désormais propose des applications payantes via l'option « Audi Store & Smartphone Interface », d'un compte myAudi et d'une connexion de données active. Ces options d'une certaine façon touchent à la perception de la valeur dans l'automobile. Ni le frunk ni les options par abonnement ne sont indispensables au fonctionnement du véhicule, mais elles sont directement liées à l'architecture des voitures modernes et leur capacités. Reste à savoir si les clients suivront.

Porsche "Grand Cayenne" : bye bye l'électrique !

Le futur grand frère du Porsche Cayenne ne sera pas exclusivement électrique puisque le constructeur allemand privilégiera des variantes à moteurs thermiques et hybrides rechargeables. Porsche poursuit sa correction stratégique. Après les futurs Boxster et Cayman, c'est au tour du prochain (très) grand SUV d'un format supérieur à celui du Cayenne de voir sa trajectoire électrique révisée. Initialement, ce modèle baptisé K1 en interne devait être commercialisé uniquement avec des motorisations exclusivement électriques. Face à la friolité envers les voitures électriques de la part de la clientèle de luxe, plus particulièrement sur les marchés visés – Amérique du Nord et Moyen-Orient principalement – Porsche a changé son fusil d'épaule.

Premium Platform Combustion

Ce n'est donc pas sur la plateforme PPE – Premium Platform Electric – ni sur la SSP (qui doit aussi servir aux modèles très haut de gamme électriques estampillés Bentley no-

tamment) que le futur Porsche K1, par ailleurs cousin du prochain Audi Q9, sera bâti mais bien sur la PPC : Premium Platform Combustion. C'est écrit dans le nom, cette architecture est conçue pour accueillir des motorisations thermiques, avec ou sans support électrique (rechargeable). On retrouvera donc sous le capot de ce grand SUV Porsche des moteurs essence V6 et V8 suralimentés, dont des variantes hybrides rechargeables. Cela implique surtout qu'il ne devrait pas y avoir de version exclusivement électrique. Du moins pour la première génération de ce nouveau modèle dans la gamme Porsche.

Jusqu'à sept places

Ce qui ne change pas, c'est le positionnement « grand luxe et grand espace » de ce SUV qui se situera un cran plus haut que le nouveau Cayenne électrique. L'accent sera donc mis sur le confort, le luxe, la technologie et l'espace... puisque trois configurations seront proposées : 4, 5 ou 7 places (avec une troi-



sième rangée de sièges). Il s'adressera donc avant tout au public américain féru de très grands SUV et viendra marcher sur les platebandes du BMW X7... et de l'Audi Q9 qui sera lancé en 2027. Mais il trouvera sur son chemin également le Cadillac

Escalade ou le Lincoln Navigator tout en annonçant des performances au moins un cran supérieures. Avec un lancement prévu en 2028, le Porsche K1 viendra compléter l'offre du constructeur allemand par le haut. Plus grand, plus luxueux et encore

plus cher il devra surtout dégager des marges plus conséquentes... histoire de renflouer les caisses passablement vidées par le développement de technologies et plateformes électriques dont la clientèle type de la marque ne veut pas.

Mots fléchés

Passe inaperçue		Chance		Usé		Couronnement		Poisson		Fleuve côtier			Fils de Noé
Roi des francs (prénom et nom)		Abri galant				Épuisée				Appareil de lavage			
											Lettres pieuses		
											Poissons		
Plus de nourriture				Arme rudimentaire				Plante des Alpes					
Pas du pays								Dedans					
									Fromage hollandais				
									Enveloppe de tissu				
Adverbe de lieu				Aléatoire									Amoureu- sement
Prénom masculin													
				Poisson plat	Trembler		Venelles	Riches					
Agacer								Pronom personnel			Rôles	Archives télévi- suelles	
Calme	Aigreur		Bradype			Adjectif numéral				Résineux			
			Culotte							Ancienne Europe			
								Possède		Nombre			
										Magazine français du week-end			
Mélanger						Nettoierai							
Genie femelle dans les contes						Indif- férence							
persans				Embourbés									Note de musique
				Estuaire									
Retapée													
Note de musique								Pays européen		Poème lyrique			
										Tunique blanche			
		Il n'est pas noble	Surveillance		Élimé				Petit âne				
Pressant													
Passion							Aurochs		Unique			Engraisa	
				Plante crucifère									
Saison				Cri pour attirer l'attention						Pareil			
				Bouleverse						Notre chère planète qu'il ne faut pas détruire			
Gros véhicule	Amérindien				Nonchalant								
	Aigre				Vague						Prénom féminin		
			Gâtée								Oncle américain		
			Petite quantité								Piécette		
Béton							Lentille bâtarde					Tera- seconde	Génisse
Préambules							Scandium						
								Palmier grimpant					
Erbium			Règle pour tracer des droites			Ville de Bourgogne (Le)							

Deux terroristes abattus à Ain Defla

Deux terroristes ont été abattus et des munitions ont été récupérées à Ain Defla par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la forêt de Zeddine, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la forêt de Zeddine dans le Secteur militaire de Ain Defla en 1ère Région militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, aujourd'hui 1 mars 2026, deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source.



CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU
Les Etats-Unis assurent la présidence pour ce mois de mars

Les Etats-Unis ont pris, dimanche, la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de mars, succédant au Royaume-Uni. Le représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations unies tiendra, lundi, une conférence de presse au cours de laquelle il présentera à la presse accréditée le programme de travail du Conseil, après son adoption lors d'une séance matinale prévue le même jour. Le Conseil de sécurité est composé de 15 membres, dont cinq permanents, à savoir la Russie, la France, la Chine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique. Les dix membres non permanents, élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale selon une répartition géographique déterminée, sont la Somalie, le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama, le Bahreïn, la République démocratique du Congo, le Libéria, la Lettonie et la Colombie.

DÉVELOPPEMENTS AU MOYEN-ORIENT

Installation d'une cellule de crise au ministère des Affaires étrangères pour suivre la situation de la communauté nationale

En application des instructions des hautes autorités du pays, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a procédé, samedi, à l'installation d'une cellule de crise au niveau du ministère des Affaires étrangères, afin de "suivre la situation de nos concitoyens à la suite de l'escalade militaire dangereuse et des développements que connaît la région du Moyen-Orient", indique un communiqué du ministère. "En application des instructions des hautes autorités du pays, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a procédé à l'installation d'une cellule de crise au niveau du ministère des Affaires étrangères, afin de suivre la situation de nos concitoyens à la suite de l'escalade militaire dangereuse et des développements que connaît la région du Moyen-Orient", précise le communiqué. "Cette cellule veille au suivi de la situation des membres de notre communauté et de nos concitoyens présents dans les pays concernés, dans le cadre d'une coordination permanente avec nos missions diplomatiques et consulaires dans la région, mobilisées pour apporter toutes les formes de soutien et d'assistance nécessaires", a-t-on indiqué. "Notre département ministériel exhorte nos concitoyens présents dans la région à faire preuve de la plus grande vigilance et de prudence, et à rester en contact permanent avec nos représentations diplomatiques et consulaires pour faire face à la situation actuelle", ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministère "informe nos concitoyens et les membres de notre communauté dans la région qu'un numéro vert est mis à leur disposition : 00213.21.50.45.00, les invitant à s'inscrire sur la plateforme numérique +DZ Travellers+, dédiée aux cas d'urgence et destinée aux citoyens algériens se trouvant hors du territoire national".

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LE RAMADHAN
54 décès et 1 800 blessés en dix jours

Par Selma R.

Les chiffres des accidents de la route enregistrés durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan demeurent préoccupants. Selon les données communiquées par la Protection civile, 54 personnes ont perdu la vie et 1 800 autres ont été blessées dans différents accidents de la circulation. À titre de comparaison, le Ramadhan 2025 avait enregistré 161 décès et plus de 6 800 blessés, des chiffres déjà jugés élevés. La tendance actuelle traduit ainsi une hausse notable par rapport aux cinq dernières années, et ce malgré les efforts consentis sur les plans législatif, infrastructurel et en matière de sensibilisation. Intervenant à l'occasion de la Journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1er mars, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, a qualifié ces indicateurs de « préoccupants », soulignant qu'ils ne « présagent rien de rassurant pour la suite du mois ». Pour le responsable, la principale cause demeure le comportement des conducteurs. « Le facteur humain reste déterminant », a-t-il affirmé, évoquant l'excès de vitesse, l'impatience à l'approche de l'heure de la rupture du jeûne et le non-respect du code de la route. « Les campagnes de prévention doivent être davantage intégrées dans les habitudes quotidiennes des citoyens afin d'ancrer une véritable culture de la sécurité routière », a-t-il estimé sur les ondes de la « Chaîne II » de la radio nationale. Par ailleurs, la Protection civile fait face à une charge opérationnelle particulièrement importante. En 2025, plus de 1,3 million d'interventions ont été enregistrées à l'échelle nationale. Parmi elles, 750 000 concernaient des opérations de secours et d'évacuation sanitaire, soit 55



% du total. Les autres interventions ont porté sur diverses opérations de sauvetage, représentant environ 15 %, sur les accidents de la route avec près de 10 %, ainsi que sur les incendies urbains et industriels. « Ces chiffres démontrent l'ampleur des missions qui nous incombent », a souligné le responsable, rappelant que la protection des personnes, des biens et de l'environnement exige une préparation et une disponibilité permanentes. Il a également précisé que les délais d'intervention sont maintenus entre 10 et 14 minutes, conformément aux standards internationaux, en fonction de la couverture territoriale et des spécificités géographiques. Le mois sacré est également marqué par une recrudescence des accidents domestiques, notamment en cuisine. Brûlures, explosions liées aux appareils électroménagers ou encore fuites de gaz figurent parmi les incidents les plus fréquents. Les chutes d'enfants et de personnes âgées, favorisées par la fatigue et le manque de vigilance, sont également signalées. Dans un registre plus large, Nassim Bernaoui a évoqué la récente manœuvre nationale simulant un séisme de

grande ampleur. L'exercice a mobilisé 6 000 agents en l'espace de 20 heures à travers plusieurs wilayas. « Cette opération constitue un test grandeur nature pour évaluer notre capacité de gestion des catastrophes majeures, la rapidité d'alerte et la coordination intersectorielle », a-t-il expliqué. Placée cette année sous le thème « Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable », la Journée mondiale de la protection civile met l'accent sur la prévention. Un programme riche a été élaboré, comprenant des colloques, des journées d'étude, des activités culturelles et sportives ainsi que des portes ouvertes destinées à rapprocher les citoyens des missions du secteur. À noter également que la Protection civile algérienne est classée parmi les dix meilleurs dispositifs au monde, selon une étude académique de l'université Harvard. « Ce classement repose sur des critères précis tels que la rapidité d'intervention, l'organisation et la disponibilité des effectifs », a indiqué le responsable, y voyant « une reconnaissance des efforts de modernisation et de professionnalisation engagés ».

RELIZANE

Saisie de 7 kg de kif traité

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane ont mis fin à l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, avec saisie d'une quantité de kif traité de 7kg,

indique dimanche un communiqué des services de la GN. L'opération fait suite à des informations parvenues aux éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de "Lahlef", sur l'activité d'un réseau criminel

s'adonnant au transport, au stockage et au trafic de drogue", précise la même source. Ainsi, "un plan d'intervention bien ficelé a été mis en place, à travers le renforcement des barrières par des équipes

cynotechniques et le recours à divers moyens d'enquête", ajoute le communiqué, soulignant que "l'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité importante de kif traité (7kg) et l'arrestation d'une femme".

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA
Plus de 2.000 films de 101 pays reçus

Le commissariat du Festival du film méditerranéen d'Annaba a reçu plus de 2.000 films provenant de 101 pays en prévision de la 6e édition de cet événement culturel annuel, selon un communiqué publié dimanche par le commissariat. Le document indique que les oeuvres cinématographiques reçues par les commissions spécialisées du festival "comprennent des longs métrages et des courts-métrages de fiction, ainsi que des documentaires illustrant la richesse du cinéma méditerranéen et confirmant

la confiance accordée par les producteurs et les réalisateurs à ce rendez-vous artistique de premier plan". Le communiqué ajoute que les commissions de visionnage et de sélection ont entamé un "processus de choix minutieux pour établir les listes finales des films devant concourir dans les différentes compétitions du festival". Il est précisé que les films sélectionnés seront projetés en "première vision en Algérie", proposant "un contenu cinématographique nouveau au public, ce qui renforcera l'excellence artistique de l'événement".

Le Festival d'Annaba du film méditerranéen aspire, à travers cette édition, à renforcer sa position en tant qu'espace international d'échanges cinématographiques, à soutenir le cinéma de qualité et à encourager les nouveaux talents, tout en renforçant le dialogue culturel entre les pays du pourtour méditerranéen et en s'ouvrant aux différentes expériences cinématographiques dans le monde, conclut le communiqué.

APS